

Fleurs ...

pour toutes occasions

- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils

Rodrigue Fleuriste

Enr.
Tél. 583-0464
Lac-Mégantic

L'ECHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

Pharmacie
BLAIS enr.

Téléphone
583-0220

Agences REXALL
et Dorothy Gray
Livraison gratuite
en ville

Vol. 41 No 7

0.10 l'exemplaire

Jeudi 22 janvier 1970

Mme L.-Philippe Poulin, directrice

"Je puis vous garantir que nous allons faire tout ce qui est humainement possible pour changer notre situation économique" (BOURQUE)

page 3

NOUVELLE IMPORTANCE DE LA COUR PROVINCIALE DE LAC-MEGANTIC

BILL 74 SANCTIONNE LE 12 DECEMBRE

page 2

Atelier pédagogique

L'APPLICATION DU REGLEMENT NO 1 SERA COMPLETE ENTIEREMENT EN 1972-1973

DECLOISONNEMENT DU SECONDAIRE III ET IV EN '70-'71

page 3

Robert Bourassa est élu chef du Parti Libéral



M. Robert Bourassa, député de Mercier à l'Assemblée Nationale, a été élu samedi soir dernier, chef du parti libéral du Québec au premier tour du scrutin.

Le nouveau chef, âgé de 36

ans, succède à M. Jean Lesage, démissionnaire. Le jeune critique financier de l'Opposition a obtenu 49 voix de plus que la majorité absolue requise, soit 794 votes. Un total de 1,586 votes ont été enregistrés sur 1,602 délégués électeurs inscrits.

M. Bourassa a été élu avec 843 voix, contre 455 pour M. Claude Wagner et 288 en faveur de M. Pierre Laporte.

Douze délégués de Frontenac participaient au Congrès de la

(Suite à la page 12)

Le premier Congrès de l'A.M.Q. est tenu à Lac-Mégantic



CONGRES DE L'ASSOCIATION MUSICALE DU QUEBEC — En fin de semaine dernière au Motel Panorama à Lac-Mégantic s'est déroulé le premier congrès de l'A.M.Q. sous la présidence de M. René Giroux de Drummondville. Cette photo a été prise à cette occasion, nous apercevons de gauche à droite: MM. Armand Mercier, secrétaire, Ronald Lalonde, vice-président, René Giroux, président et Adrien Marsolais, trésorier de Montréal, organisateur du congrès.

(AUTRES PHOTOS EN PAGE 2)

EDITORIAL

UNE NOUVELLE DECENNIE

page 4

NOUVEAUX TARIFS SUR LES TRAINS DE PASSAGERS DU PACIFIQUE CANADIEN

page 6

CARNAVAL D'HIVER A ST-JEAN VIANNEY

page 9

A La Guadeloupe

EXPOSITION D'ARTISANAT AU CENTRE SOCIAL

HUIT COMTES REPRESENTES

page 12

LE ROYAL SE MAINTIENT EN 1 ère POSITION

page 8

Nouvelle importance de la cour Provinciale de Lac-Mégantic

BILL 74 SANCTIONNE LE 12 DECEMBRE

Le Bill 74, sanctionné le 12 décembre 1969, modifie certains aspects légaux qui sont de nature à favoriser toutes les catégories de créanciers.

Les articles 2 et 23 dudit Bill, augmentent la juridiction de la Cour Provinciale à compter du 1er juillet 1970, en la rendant compétente à entendre les demandes dans lesquelles la somme demandée est inférieure à \$3,000.00 et non plus à \$1,000.00 comme le prévoit la Loi présentement.

L'article 24 stipule que toute cause dans laquelle l'instruction n'est pas commencée le 1er juillet 1970, qui a été intentée devant la Cour Supérieure avant cette date et qui, par l'article 2 (\$3,000.00), devient de la compétence de la Cour Provinciale est, à compter de cette date, déferée à cette Cour pour y être instruite et jugée.

Conséquemment, toute réclamation ne dépassant pas \$2,999.99 pourra être entendue à la Cour de Lac-Mégantic, et les créanciers, témoins n'auront pas à se déplacer à la Cour Supérieure de Sherbrooke ou de St-Joseph.

De ce fait, notre Cour Provinciale que certaines personnes bien intentionnées, auraient voulu voir disparaître, acquiert l'importance qui lui permettra positivement sa rentabilité.

De plus, ce partage déchargera les Juges de la Cour Supérieure et permettra la bonne marche des causes de plus d'importance.

Quelques articles dudit Bill doivent être passés sous silence vu leur aspect technique.

Néanmoins, l'article 12 doit retenir notre attention, puisqu'il édicte une présomption contre l'employeur qui congédie ou suspend son employé dont les traitements, salaires ou gages font l'objet d'une saisie-arrest: il incombera dorénavant, à l'employeur de prouver que l'employé a été congédié ou suspendu pour une autre cause juste et suffisante.

J'aimerais ajouter une morale à cette récente législation: l'employeur en plus de voir ses congédiements ou ses suspensions de salariés surveillés par le syndicat, le sera par tous créanciers intéressés.

La justice se veut d'être disponible à tous et chacun.

Me André Turgeon, avocat.

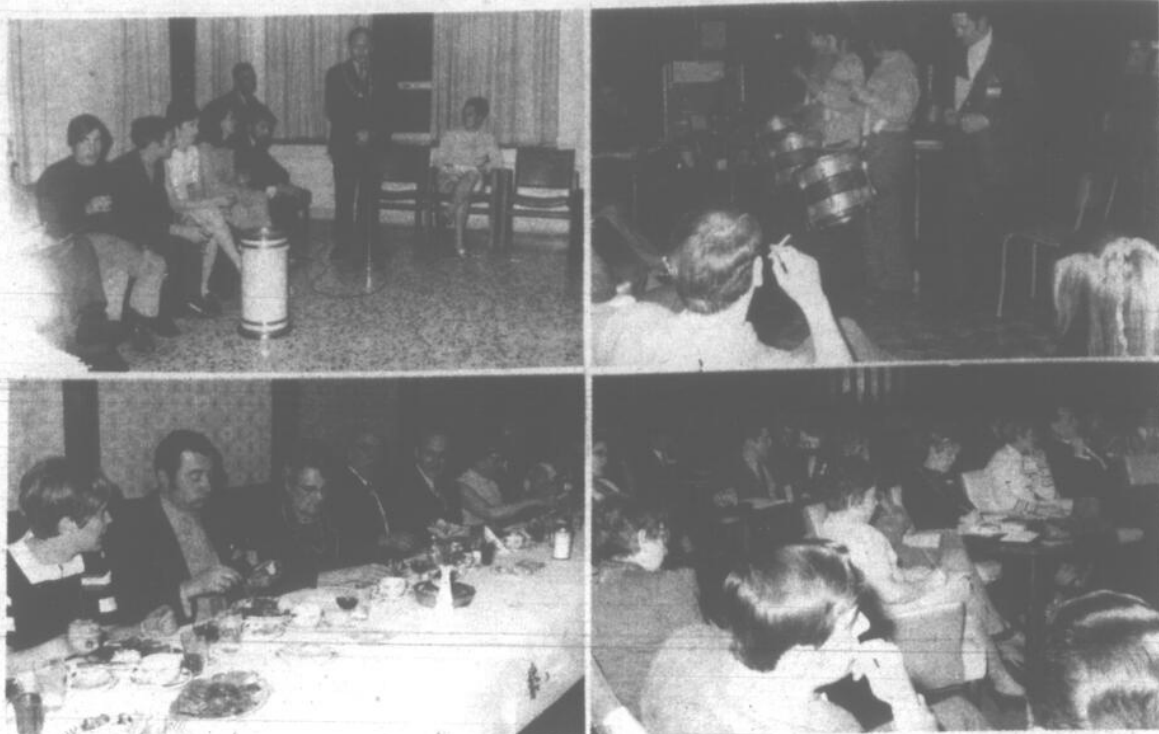
St-Sébastien

DNC (PAM) — MARGUILLIERS — Dimanche le 4 janvier après la messe avait lieu une assemblée des paroissiens de St-Sébastien, à l'occasion de laquelle deux marguilliers ont été élus.

MM. Gérard Rosa et Maurice Dion remplaceront MM. Fernand Lapierre et Raymond Rouleau, marguilliers sortant. Nous

remercions ces derniers de leur bon travail et de leur dévouement, et nous désirons féliciter les marguilliers nouvellement élus.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le passage dans notre paroisse du Rév. Père Gauvreau. Nous espérons qu'il y demeurera assez longtemps, aidant ainsi notre dévoué pasteur ainsi que tous les paroissiens par les nombreux services qu'il rend.



AU CONGRES DE L'A.M.Q. — (photo du haut à gauche) — S. H. le maire Luc Bourque souhaite la bienvenue aux congressistes réunis à l'hôtel de ville, à l'occasion d'une réception civique donnée en leur honneur; (photo de droite). Nous apercevons N. R. Rockbrune, juge en percussion, qui surveille attentivement la démonstration donnée par quelques-unes de nos Marinières, Mlle Lucie Morin, Alice Therrien et Cécile Mercier; (2ème photo à gauche) On remarque à la table d'honneur au banquet du congrès de gauche à droite Mme Claudette Rodrigue, M. Gérard Rodrigue, Mme René Giroux, M. René Giroux, président de l'A.M.Q., S. H. le maire Luc L. Bourque, M. et Mme Ronald Lalonde, vice-président de l'A.M.Q.; (photo de droite) Photo prise à l'occasion d'une des assemblées tenues au cours de ce congrès de dimanche dernier.

CARTES PROFESSIONNELLES

Pierre GREFFARD

B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

Dr J. Edouard LAFLECHE

CHIRURGIEN - DENTISTE
9:00 a.m. à 9:00 p.m. Tél. 583-1275
LAC-MEGANTIC
Edifice Lafleche (en face du bureau de Poste)

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE
examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

Dr Gaston HOULE, m.d., C.S.P.Q.

SPECIALISTE en CHIRURGIE
5137 rue Frontenac Tél. 583-2673
LAC-MEGANTIC

Dr Raynald GRENIER

M.D., L.M.C.C.
Médecine générale et maternité
5139 rue Frontenac Tél. 583-2263
LAC-MEGANTIC

Luc-L. BOURQUE

B.A., LL.L.
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

Chs-E. COTE, B.A., LL.L.

NOTAIRE : cessionnaire du greffe
du notaire DeLourdes Lippé
3443 rue Milette Tél. 583-0787
LAC-MEGANTIC

BLANCHETTE & ROBERGE

AVOCATS
J.G. Blanchette 305-310 Continental SHERBROOKE
Yvon Roberge Tél.: 562-2330 Tél.: 562-1549

Dr Guy LAJEUNESSE

CHIROPATRICIEN
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. a.m. à midi
Mercredi et Samedi P.M. 2 h. p.m. à 5 h.
exceptés 7 h. p.m. à 9 h. p.m.
4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Dr Jean-E. BOURQUE

CHIRURGIEN - DENTISTE
9 h. a.m. - 9 h. p.m.
5337 rue Frontenac Tél. 583-2701
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

Dr Roger MICHAUD, m.d.

MEDECINE GENERALE
3494 rue Grégoire 583-2244
LAC-MEGANTIC

André TURGEON

B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5072 rue Boul. des Vétérans - Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dr Marcel COUTURE, o.d.

OPTOMETRISTE
EXAMENS DE LA VUE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac



Les Comédiens

(de Roger DUMAS)

samedi soir le 31 janvier

à 8 heures 30

au CENTRE Mgr BONIN
LAC-MEGANTIC

Prix d'entrée: \$1.25

"Je puis vous garantir que nous allons faire tout ce qui est humainement possible pour changer notre situation économique" (Bourque)

"Nous sommes dans une situation que nous devons tous partager ensemble. Je puis vous dire, pour notre part, que nous allons faire tout ce qui humainement possible pour changer notre situation économique" de déclarer S. H. le maire Luc Bourque lors de la dernière assemblée du Conseil municipal.

C'est à la suite d'une requête signée, par plusieurs contribuables, demandant aux administrateurs municipaux de réviser leur décision au sujet du nouveau règlement des taxes, que le maire Bourque s'exprimait ainsi.

Il continua en disant: "Nous allons réussir, à moins que l'on continue de s'endormir, comme on l'a tous fait depuis 15 ou 20 ans. On vivait bien, on était tous heureux, on se déchargeait de nos responsabilités sur le dos des administrateurs et des industriels. Combien de fois, d'encherir le premier magistrat, nous nous sommes divisés devant un projet de développement! Tout cela, aujourd'hui, nous le payons, et nous avons une note à acquitter tous ensemble; car, non seulement les élus du peuple doivent prendre leurs responsabilités mais aussi tous les contribuables de la municipalité".

La requête était présentée par M. Grégoire Lemieux appuyée

par plusieurs contribuables dont quelques-uns assistaient à la séance du Conseil.

M. Lemieux: "Nous considérons que l'augmentation du taux de la taxe de 0.25 cents est beaucoup trop élevée si l'on ajoute en plus le taux d'escompte qui disparaît. De plus, nos logements se vident, beaucoup de gens s'en vont, cette augmentation n'encouragera pas les autres à y demeurer".

Maire Bourque: "Nous sommes bien d'accord que si nous avons pu faire autrement, nous l'aurions fait. Le budget préliminaire a été étudié longuement et nous devons rencontrer cette année: une diminution de revenus de \$27,500 de réajustement de taxe de vente; une augmentation de salaires et de bénéfices marginaux de \$17,800. aux policiers \$4,000. à l'Hydro-Québec pour augmentation d'électricité, etc."

M. J. Vachon: "Il nous est impossible d'augmenter le prix de nos logements, et si ça monte comme cela tous les ans qu'allons-nous faire?"

Maire Bourque: "La loi obligera à partir du 1er janvier 1971 les administrateurs municipaux de présenter un budget balancé et même de voir à augmenter les taxes pour combler les déficits accumulés.

Nous agissons tous en pensant qu'il faut couper les dépenses. Nous nous proposons de plus de repenser notre système d'emploi, pour le rendre plus efficace et moins dispendieux."

M. F. Vachon: "On entend dire, à tous les ans, que des industriels viennent pour s'établir à Lac-Mégantic et qu'ils s'en retournent, pourquoi?"

Conseiller Michaud: "On n'a que du terrain à leur offrir, ce n'est pas rare cela, en Amérique du Nord, du terrain".

Maire Bourque: "Nous devons absolument améliorer notre site industriel, aménager au moins une bonne rue pour le desservir, assurer une quantité d'eau suffisante pour la protection contre l'incendie, créer un fonds industriel, ériger des bâtisses..." "Sachez que le Conseil municipal, le Comité industriel, ont fait des contacts sérieux et ça bouge présentement. Si nous pouvions réussir à établir quelques cents emplois nouveaux notre situation s'améliorerait grandement. Rien ne sert de faire des vœux pieux de nos jours il faut travailler".

La controverse se termina sur un ton très amical et le maire demanda de lever l'assemblée et suggéra que la discussion se poursuive avec les contribuables présents et les membres du Conseil.

L'application du règlement 1 sera complétée entièrement en 1972-73

DECLOISONNEMENT DU SECONDAIRE III ET IV EN '70 - '71

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, les parents des élèves du secondaire de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, secteur No 4, auront à se prononcer, au cours de la semaine, sur un nouveau projet de l'atelier pédagogique, celui de décroisonner le secondaire III et IV et d'introduire la promotion par matière du secondaire II au

secondaire III et du secondaire III au secondaire IV.

Trois projets ont été présentés et réalisés, ce sont ceux du décroisonnement du secondaire I, II et V. La direction du secteur No 4 a soumis à l'exécutif de l'Atelier pédagogique, sous la présidence du Fr. Noël Allaire, le nouveau projet '70-71, qui sera présenté

aux parents au cours de la semaine.

Cette application du règlement No 1 au secondaire III et IV est une suite logique des projets déjà réalisés du secondaire I et II; l'élève doit continuer de suivre, selon ses capacités, un programme composé d'une série de matières obligatoires et d'une série de matières facultatives selon un système d'options établi.

ETAPES REALISEES 1968-1969

1- Décloisonnement du secondaire I - Sections: classique, scientifique, générale et professionnelle.

2- Fondation du secondaire V.
3- Introduction des options professionnelles - Cours secondaire court: Auxiliaire d'intérieur, Débrossage et peinture, Menuiserie, Montage des installations électriques, Soudure et forge, Service de l'automobile, Lecture de plans et croquis.

N.B. — Prière de conserver et d'y référer à l'occasion

Traitement pour le foie: GALL CLEAN
Nous avisons notre clientèle que nous avons en magasin le traitement pour le foie GALL CLEAN.

HEURES D'OUVERTURE:

- DIMANCHE : FERME
- VENDREDI : 9 heures a.m. à 10 heures p.m.
- SAMEDI : 9 heures a.m. à 6 heures p.m.
- AUTRES JOURS : 9 heures a.m. à 9 h. 30 p.m. (mercredi 8 h. p.m.)
- EN CAS DE NECESSITE : Appelez 583-0187 — 583-0770 ou 583-0916 nous nous ferons un plaisir de vous accommoder

Pharmacie BLAIS Enr.

A. CHARBONNIER, B.Ph. L.Ph.

5163 rue Frontenac 583-0220 Lac-Mégantic

1969-1970

- 1- Décloisonnement du secondaire II.
- 2- Promotion par matière du secondaire I au secondaire II.
- 3- Introduction des options

professionnelles - Cours secondaire long - Concentration commerciale: Commis comptable, sténo-dactylo, commis de bureau.
4- Réalisation 1968-1969.

En 72-73 l'application du règlement 1 sera complétée

PROJET '70-'71

- 1- Les étapes déjà réalisées (1968-1969 et 1969-1970) seront encore en force en 1970-1971.
- 2- Décloisonnement du secondaire III et du secondaire IV - Sections décroisonnées: classique, générale, scientifique, commerciale, professionnelle.
- 3- Promotion par matière du secondaire II au secondaire III, du secondaire III au secondaire IV, du secondaire IV au secondaire V. Cette promotion se fait pour toutes les matières qui exigent la note "succès" avant d'entreprendre l'étude de la matière immédiatement supérieure.
- 4- Introduction d'une nouvelle option professionnelle - cours secondaire court - auxiliaire commercial.
- 5- Passage de l'élémentaire au secondaire.

PREVISIONS 1971-72

- 1- Toutes les étapes déjà réalisées demeurent.
- 2- Introduction de nouvelles options professionnelles - cours secondaire long: Mécanique automobile, menuiserie-construction, mécanique-ajustage, électricité, forge et soudure, plomberie, chauffage et ventilation, dessin industriel, maçonnerie, sylviculture, arts culinaires, cuisine commerciale, soins de beauté, couture domestique, couture commerciale, débrossage et peinture, réceptionniste, secrétaire médicale, secrétaire juridique, agent de commercialisation, opérateur en informatique.

Cours secondaire court: Commis aux pièces

d'automobiles, couture industrielle, cuisine de restaurant et service de table, spécialités féminines, lecture de plans et croquis, reliure et autres selon les besoins et selon les programmes et qui ne demandent pas un outillage spécial.

PREVISIONS 1972-73

- 1- Toutes les étapes déjà réalisées demeurent.
- 2- Le campus commencera à appliquer graduellement l'article V du règlement No 1 qui distingue trois types de promotion, à savoir:
 - a) La promotion automatique. C'est le cas de tout élève qui a consacré 7 années d'études pour compléter ou tenter de compléter son cours élémentaire.
 - b) La promotion régulière. C'est le cas de tout élève qui, en 6e année, a complété, avec succès, l'étude ou l'apprentissage de toutes les matières essentielles et de la totalité ou de la majorité des autres matières du programme de l'école élémentaire.

Avec la réalisation de ce dernier projet le règlement No 1 en entier aura été appliqué intégralement. Selon les dernières nouvelles reçues, le nouveau campus sera également prêt à recevoir les premiers élèves le ou vers le 1er janvier 1972.

Ajoutons que l'atelier pédagogique à l'élémentaire continue toujours son programme du règlement No 1 dont tous les articles seront complétés vers les mêmes dates.

Des SPECIAUX pour toute la famille
AU MAGASIN D'ESCOMPTE **Farmatéria**

PROP. ROCK RODRIGUE

REMEDES — COSMETIQUES — CIGARETTES
VITAMINES — TEINTURES — PHOTOGRAPHIES

4473 Laval

Tél. 583-2240

LAC-MEGANTIC

CONSEILLERE EN BEAUTE
"HOLIDAY MAJIC"
Représentante de
SPENCER et JOUVENCE

Mme JACQUES LEBLANC
diplômée à l'Institut d'électrolyse
de l'Estrie

5284 rue Frontenac

Tél. 583-0203

LAC-MEGANTIC



Les journaux ont prédit la VICTOIRE de ROBERT BOURASSA — Les astres ont prédit la VICTOIRE du PARTI LIBERAL — En 1970, L'OPPOSITION "FRONTENAC" ne se la permettra pas.

Les astres ont prédit la DEFAITE de l'UNION NATIONALE — En 1970, L'OPPOSITION "FRONTENAC" ne se la permettra pas.

(Retenue et payée par l'organisation libérale de Frontenac)

EDITORIAL

Une nouvelle décennie

Les années '60 sont maintenant du passé. Une décennie vient de se terminer et, avec elle, des réalisations, des progrès, des reculs aussi, mais également des perspectives, des préparations et des espoirs.

Depuis le premier l'An 1970 débute une nouvelle décennie, celle des années '70. Que nous réserve-t-elle qui ne peut être et préparé? Que nous destine-t-elle qui soit propice à l'équilibre de l'Humanité? Que nous ménage-t-elle qui soit positif? Et ce qui est plus pénible, Hélas! que nous cache-t-elle qui nous fasse regresser?

Objectivement, il n'y a pas de différence à vivre la décennie '70 ou à vivre l'année '73, par exemple, mais considérer d'un bloc un ensemble de 10 ans permet de faire le bilan significatif de l'activité humaine, internationale, nationale, régionale ou locale.

Les années '60 ont été remplies d'événements capitaux pour l'évolution de la société, en général, et pour la marche de notre société québécoise, plus particulièrement. Il faudrait être prophète pour essayer de projeter dans les dix années qui viennent des conséquences de ce que nous venons de vivre depuis 1960. Et nul ne peut faire le prophète!

Nous sommes certes tous d'accord pour admettre que le rythme accéléré des événements vécus entre '60 - '70 ne peut que s'accroître par des réalisations plus rapides encore au cours des années '70 - '80. On ne peut plus reculer, il faut avancer. L'essentiel pour l'homme comme pour la société, c'est d'avancer avec la conviction qu'il ne peut pas se permettre de faire un faux pas. Trébucher signifierait certainement échouer, et il n'a pas le droit d'échouer quand c'est toute l'humanité qui est en cause.

De ces perspectives de progrès considérable dans tous les domaines de la vie de l'homme que peut

laisser prévoir la décennie '70, on peut immédiatement s'assurer de l'indispensabilité de notre action, si minime qu'elle puisse paraître. Nos gouvernants sont là qui nous gèrent. C'est nous qui les y avons placés et cette confiance que nous leur accordons ne doit pas être aveugle et encore moins aliénée. L'avenir qui nous préoccupe est trop important, sur tous les plans, pour que nous nous désintéressions de l'activité politique, des grands courants sociaux, de la vie économique de notre pays, de notre province, de notre région.

Qui sait si notre destin ne sera pas marqué définitivement au cours de la nouvelle décennie! Quel qu'il soit, sur le plan politique, social, économique, au point de vue national et international, il ne peut pas être arrêté à la légère, sans réflexion, il ne peut pas être improvisé.

Or, la dernière décennie ne fournit-elle pas les éléments précieux pour une décision sage, réfléchie, consciente et engagée? Les années '70 constitueront une phase cruciale pour nous, comme ce sera pour les autres nations qui ont vécu, elles aussi, des années '60 mouvementées, perturbées de toutes parts, marquées d'événements décisifs dans leur orientation.

Nous ne serons pas épargnés des mêmes mouvements, de la même évolution, des mêmes espoirs aussi pour que notre condition d'homme et de citoyen s'améliore, s'enrichisse et grandisse.

Veuille cette décennie être marquée par un progrès véritable, pour une évolution réelle, une prise de conscience profonde de notre destin. A l'aube des années '80, nous aurons alors le sentiment que l'expérience des années passées aura servi à notre développement.

G.P.

CONNAISSEZ
vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A., LL.L.

LES ARMES (fin)

Pour terminer cette série d'articles concernant les armes, nous donnerons aujourd'hui quelques éléments additionnels qui pourront être utiles à certaines personnes.

Par exemple, quelles sont les conditions considérées par la loi pour l'obtention d'un permis de port de revolver? La demande de permis devra être faite pour protéger des vies ou des biens, pour s'en servir dans son occupation ou sa profession légitimes ou pour s'en servir dans le tir à la cible conformément à certaines conditions dont le permis est assorti. Les permis ne sont donc pas accordés à la légère et il ne faut pas croire en obtenir un sans des raisons bien sérieuses.

De plus un permis de port d'armes n'est valide en général que dans la province où il est émis. Si donc vous êtes détenteur d'un permis de port d'arme, il ne faut pas vous aventurer dans une autre province ou dans un autre pays avec un revolver dans vos poches car il pourrait vous en coûter une amende et malheureusement la confiscation de l'arme.

Ajoutons de plus ici que tous les permis et les certificats d'enregistrement sont révocables c'est-à-dire qu'ils peuvent être annulés par l'autorité compétente. En ce cas évidemment, le détenteur recevra un avis à cette fin. S'il n'accepte pas la décision de révocation, le détenteur pourra porter sa cause en appel devant un magistrat et enfin devant la cour d'appel.

Inutile de dire que les soldats, les agents de la paix et les douaniers n'ont pas besoin de permis et que la loi les autorise à avoir une arme en leur possession.

Quels sont maintenant les pouvoirs de l'agent de la paix en ce qui a trait aux armes prohibées et aux armes à autorisation restreinte par exemple un revolver? L'agent de la paix, lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une infraction a été commise à l'encontre

de la loi concernant les armes ou les permis, n'a pas, sans mandat, fouiller une personne. Il peut aussi fouiller sans mandat un véhicule, et il peut perquisitionner dans les locaux autres qu'une maison d'habitation.

L'agent peut aussi saisir sans mandat toute chose ou arme à propos il croit qu'une infraction a été commise.

LES INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE
MANUFACTURIÈRE QUÉBÉCOISE EN 1969

millions \$	industries	%
172.6	PAPIER ET PRODUITS CONNEXES	19.2
117.6	PRODUITS MÉTALLIQUES PRIMAIRES	13.1
85.7	ALIMENTS ET BOISSONS	9.5
76.7	PRODUITS CHIMIQUES	8.5
65.8	PRODUITS DU PÉTROLE	7.3
51.0	TEXTILES	5.7
43.3	PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	4.8
42.1	APPAREILS ÉLECTRIQUES	4.7
32.7	MATÉRIEL DE TRANSPORT	3.6
32.5	PRODUITS MÉTALLIQUES	3.6
22.3	CAOUTCHOUC	2.5
18.4	VÊTEMENT ET BONNETERIE	2.0
14.9	BOIS	1.7
13.6	IMPRIMERIE, ÉDITION ET PRODUITS CONNEXES	1.5
10.4	MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	1.2
7.9	MACHINERIE	0.9
4.1	CUIR	0.4
88.5	AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	9.8
900.1	TOTAL - INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	100

Source : Les investissements privés et publics au Canada, B.F.S.

Sur le Pont
d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe Poulin
(Tous droits réservés)

Les fervents des sports d'hiver trouvent dans la présente saison tout ce qu'il faut, pour réchauffer davantage leur ferveur.

x x x

Ces centaines de petites cabanes sur glace, sous lesquelles on pêche présentement, ces légions de petits poissons des Cheneaux sont capables de rendre malades nos pêcheurs!

x x x

Malheureux pêcheurs de chez nous forcés d'attendre encore des mois, avant de plonger leur hameçon à l'eau!

x x x

Ce présent hiver nous en fait-il passer des degrés?

x x x

Gros ou petits, grosses et moins grosses, personne n'échappe à cette loi physique qui veut que tout corps qui tombe acquiert un poids dans sa chute.

x x x

Lorsqu'il y a ainsi de la glace sur nos rues et sur nos trottoirs, ce ne sont pas autant ceux qui savent patiner que ceux qui savent se tenir debout sans patins, qu'on peut reconnaître.

x x x

Cette année, ceux qui passent la période hivernale en ces pays où à cette époque butinent ordinairement les abeilles, se font piquer... par le froid.

x x x

Lorsque le poète a chanté pour la première fois: "Partir c'est mourir un peu", les moyens de transport n'étaient pas ceux que l'on possède aujourd'hui.

Fondé en 1929

L'ECHO de
FRONTENACJournal hebdomadaire
régionalRédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583-1630

— LAC-MEGANTIC —

Mme L-Philippe Poulin
directriceMEMBRE
des HEBDOS du CANADAet de
l'AUDIT BUREAU of
CIRCULATION

Circulation certifiée

Abonnements:
CANADA \$4.00
ÉTATS-UNIS \$6.00Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de BeauceCourrier de la 2e classe
Enregistrement No 1148

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 21 janvier 1960)

LE FEU DETRUIT UNE MAISON DE FOND EN COMBLE

Une propriété, appartenant à M. A. Turmel, située dans le 3e rang de St-Jean Vianney et occupée par la famille de M. et Mme Lucien Mathieu a été la proie des flammes. Les neuf enfants Mathieu dont le plus vieux est âgé de 11 ans ont failli trouvé la mort dans cette tragédie, si ce n'eût été du dévouement et du sang froid de l'aîné de la famille. Les parents étaient absents au moment de la tragédie. Tout fut détruit, maison, ménage, etc.

BROYE A MORT SOUS UN ARBRE

M. Robert Bolduc, 20 ans, fils de M. et Mme Alfred Bolduc, du rang 10 de Lac-Mégantic est broyé à mort sous un arbre. La victime travaillait dans les chantiers de Corinth, N.Y. et était à abattre des arbres lorsque l'un d'eux demeura accroché à d'autres arbres de son entourage. M. Bolduc était occupé à bûcher au-dessous de l'arbre lorsqu'à un moment donné, il se détacha pour s'abattre sur le sol, emprisonnant sous son lourd poid la tête et une épaule du malheureux jeune homme. La mort fut instantanée.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Il y avait séance régulière au conseil municipal. C'était la dernière réunion de la présente administration avant les élections municipales. S.H. le maire J. Armand Drouin présidait ayant à ses côtés les échevins Paul Veilleux, Alfred Fillion, Gérard Boulet, René Paré, Henri Pigeon, Laurent Lemieux, Roland Clusiaux, Josephat Dubé et Gérard Bellefleur, ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau. Après la lecture du procès-verbal et de la lecture des correspondances on a procédé à l'adoption du règlement no 278, amendant le

règlement 234, de construction, stipulant la nécessité d'un permis pour le déplacement d'une construction ou d'un édifice. — Un règlement concernant le zonage portant le numéro 277, qui avait déjà été amendé a subi un nouvel amendement dans le but de protéger le caractère et les valeurs des constructions résidentielles situées rue Laval, rue Victoria, à la route 11. Un amendement à l'article 75 du règlement de zonage est proposé et voyant à créer un nouveau secteur commercial, à prohiber dans le nouveau secteur l'installation de nouvelles stations de service et de nouveaux garages publics.

DECES

A l'Hôpital de notre ville est décédé M. Louis Mercier à l'âge de 75 ans et 6 mois.

A St-Samuel ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Louis Lacroix, âgé de 19 ans, fils de M. et Mme Albert Lacroix.

Une des plus vieilles citoyennes de Lac-Mégantic est décédée à l'âge de 82 ans, Mlle Corinne Roy.

En la paroisse de St-Samuel est décédé Mlle Mathilde Bouffard, à l'âge de 90 ans et 7 mois.

NAISSANCES: Marie, Claude, Manon, fille de M. et Mme Eugène Dostie (Noella Bellavance). — Joseph, Michel, Luc, fils de M. et Mme Adrien St-Pierre (Gabrielle Lacroix). — Joseph, Pierre, Jacques enfant de M. et Mme Paul Poirier (Antoinette Baron). — Marielle, Gisèle, Claire, fille de M. et Mme Odina Boulanger (Claire Proteau) de St-Romain. Joseph, Pierre, Marcel, fils de M. et Mme Alphée Boulanger (Carmeline Bureau) de Stornoway. — Joseph, Luc, Claude, fils de M. et Mme Henri Bolduc (Mariette Brochu), de Stornoway. — Marie, Hélène, Denise, premier bébé de l'année à St-Romain, fille de M. et Mme Paul-Emile

Lortich. — Joseph, Arthut, Sylvain, fils de M. et Mme Rosario Lapointe (Jeannette Gobeil) de St-Jean Vianney.

IL Y A VINGT ANS

L'église de St-Jean Vianney, voisine de Lac-Mégantic, est rasée par un violent incendie. De multiples efforts sont vainement tentés pour enrayer l'élément destructeur. — Dans le quartier nord, une propriété toute de bois, située non loin de l'église et appartenant à M. Odilon Vaillancourt est menacée de destruction par le feu, menaçant ce quartier d'une conflagration. — Une violente tornade s'abat sur notre ville et sur la région, causant des dégâts ici et là. — Le feu détruit de fond en comble le garage Mercier de notre ville, causant des pertes considérables. — Le vicaire de la paroisse Notre-Dame de Fatima est l'objet d'une fête de reconnaissance organisée par les Dames Fermières et Jocistes. M. l'abbé Roland Mainguy a été nommé curé de la paroisse de St-Jean Vianney.



LES "COMEDIENS" DE ROGER DUMAS — Nous voyons sur cette photo l'équipe dynamique de la troupe de théâtre KAMIKAZE en présence de son metteur en scène le Fr. Constant Archambeault (à la droite de la photo). Nous savons que la troupe de théâtre KAMIKAZE existe déjà depuis trois ans, sous la direction de M. Yves Poulin et a connu par les années passées de francs succès. Cette année la troupe étudiante présentera "Les Comédiens" de Roger Dumas que nous aurons le plaisir de voir sur scène au Centre Mgr Bonon samedi soir le 31 janvier à 8:30 hres. La troupe de théâtre KAMIKAZE attend du public méganticois une réponse aussi encourageante que par les années passées.



CONSEIL STE-AGNÈS - NO. 2043
C. P. 397
LAC-MÉGANTIC, P. Q.

SOUPER ANNUEL

Dimanche dernier le 11 janvier avait lieu aux Salles de la Légion Canadienne le souper annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil 2043.

Plus de 150 personnes ont répondu à l'appel qui leur avait été lancée et c'est avec plaisir que des délégations de l'extérieur ont su réhausser de leur présence ces grandes agapes Colombiennes. Nous avons le plaisir d'avoir avec nous le Député de District accompagné de son épouse frère Wilfrid Fortin, qui remercia l'assistance d'être venue en si grand nombre et remercia également le grand Chevalier frère Odilon Vallerand ainsi que toute son équipe d'avoir continué l'oeuvre si bien amorcée par son prédécesseur frère Fernand Campagnat qui a accompli dit-il, un magnifique travail ainsi que ses adjoints durant les quatre dernières années. Le grand Chevalier frère Odilon Vallerand remercia le Député de District et se dit très heureux de pouvoir compter sur les membres de son Conseil pour continuer le beau travail accompli par l'équipe Fernand Campagnat.

Une magnifique soirée récréative suivit et plusieurs surent nous divertir en mettant en évidence leur talent de danseur, gigueur, chansonnier, etc.

Encore cette année de généreux donateurs ont su rehausser cette soirée de quelque 38 prix de présence. Nous profitons ici de la circonstance pour remercier très chaleureusement tous ces généreux donateurs qui tout en aidant ces grandes assises Colombiennes par leur générosité, ont su faire des heureux.

Voici la liste des généreux donateurs et les heureux gagnants:

1- caisse d'orange dont de Boulanger I.G.A. gagnée par Mme Albert Fontaine, 1- couverture don du Marché Théberge gagnée par M. Rodolphe Rancourt, 1- plat à salade don de Blais Inc.

gagnée par M. Roland Ruel, 1- bon de \$5.00 don de Epicerie Robert Beaudoin gagnée par M. Philippe Garneau, 1- bon de \$5.00 don de Joseph-Arthur Poulin gagnée par Mme Léopold Pilote, 1- siège auto don de United Auto Parts gagnée par Laurier Baron, 1- bon achat de \$5.00 don de Dubé Equipement de Bureau gagnée par Laurier Baron, 1- caisse de liqueurs don de Albert Bigaouette gagnée par Mme Paul-Emile Roy, 1- caisse de liqueurs don de Albert Bigaouette gagnée par M. Viateur Rodrigue, 1- bon de \$5.00 don de Fernand Fontaine gagnée par M. Alfred Lacroix, 1- traine sauvage don de Torpedo Ltée gagnée par Mme Lucien Cormier, 1- caisse liqueurs don Albert Bigaouette gagnée par M. Alyre Fortin, 1- horloge électrique don du Magasin Continental gagnée par M. Wilfrid Boulet, 1- boîte de chocolat don de la Biscuiterie Durand gagnée par Mme Clermont Grondin, 1- caisse de liqueurs don de Albert Bigaouette gagnée par Mme Marcel Rancourt, 1- bon d'achat de \$15.00 don de Epicerie Magella Arguin gagnée par Mme Lucien Cormier, 1- graissage, 1- lavage et un changement d'huile pour auto don de Raymond Vachon gagnée par M. Fernand Bellefleur, 2- poules don de Emilien Blais gagnées par Mme Wilfrid Giroux, 2 boîtes de sirop don de M. Antonio St-Pierre gagnées par Réal Grondin, 1- magnifique cadre don du

Magasin Farmer gagnée par Mme Donat Perreault, 1 bon de \$5.00 don de M. Hubert Grenier gagnée par Mme Brunot Campagna, 1- porte-journal don de Gérard Boulet gagnée par M. Rodrigue Bourdon, 1 boîte de cigare don de M. Jos V. Durand gagnée par M. Rodrigue Bourdon, 1- bon de \$10.00 don de Cloutier & Fils gagnée par Mme Florian Domingue, 1- planche à fromage don de Donat Grenier gagnée par Mme Claude Fortin, 1- set de coupe don de M. Ovila Dubois gagnée par Mme Bruno Campagna, 1- bon de \$5.00 don de Fernand Fontaine gagnée par M. Réal Roy, 1- horloge électrique don de Canadian Tire gagnée par M. Léopold Pilote, 2- poules don de Emilien Blais gagnée par Mme Donat Perreault, 1- caisse liqueurs don de Albert Bigaouette gagnée par Mme Raymond Breton, 1- coupe de cheveux don de Gilles Gagnon gagnée par Mme Marcel Lacroix, 1- repas pour 2 personnes don du Restaurant La Pigalle gagnée par M. Jean-Guy Pomerleau, 1- repas don du Restaurant Chez Maurice gagnée par Mme Odilon Vallerand, 1- bon de \$5.00 don de Odilon Vallerand gagnée par M. Antonin Pelchat, 1- don de \$2.00 don de M. Lucien Leblanc gagnée par Mme Lucien Cormier, 2- poules don de Emilien Blais gagnées par Mme Rodrigue Bourdon, 1- ensemble pour fillette don de M. Wilfrid Ferland gagnée par Laurier Baron, 1- don de \$10.00 don de M. Albert Fontaine gagnée par Mme Wilfrid Boulet.

Laurier Baron,
Publiciste

JOLIES PERRUQUES, POSTICHES

A PRIX TRES BAS

* grand assortiment de modèles et de teintes
* réparation - ajustement -

Mme Victorin RANCOURT

Chemin de la Dam - Lac-Mégantic 583-1640
(3 milles de la ville)

Rochette, Rochefort & Pineau

INGENIEURS - CONSEILS

Génie municipal et structure

120 NOTRE-NORD

THETFORD-MINES

Tél. 418-335-9533

J. GIOVANNI PARADIS

122-a Laval - Tél. 583-2680 ou Rés.: 784

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISION

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
Planches murales — Moulures, etc.

Un service prompt et courtois vous est assuré en tout temps

PARADIS SERVICE FINA

153 rue Frontenac Tél. 583-2260 Lac-Mégantic

SPECIALITES

- Alignement et balancement de roues
- Mise au point
- PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

CAMILLE PARADIS, propriétaire

Le 1er congrès de l'A.M.Q. est tenu à Lac-Mégantic

Le premier congrès de l'Association Musicale du Québec, qui s'est déroulé en fin de semaine dernière au Motel Panorama de Lac-Mégantic, sous la présidence de M. René Giroux de Drummondville et la présence de M. Adrien Marsollais de Montréal, organisateur en chef du congrès, fut un éclatant succès. Près de cent personnes assistaient à ce premier congrès de l'A.M.Q.

Les conférenciers invités, trois juges qui sont en même temps instructeurs des Cadets LaSalle d'Ottawa, furent appréciés des congressistes par leur éloquence très raffinée. André Campeau est responsable de la musique, R. Rockbrune, de la percussion et Bob Myre, de la marche et des manœuvres.

Seize corps sur vingt-deux étaient représentés au congrès; de plus, un nombre assez élevé d'observateurs, qui se promettent désormais de ne jamais manquer nos organisations, se sont joints à nous pour l'assemblée mensuelle qui s'est tenue dimanche après-midi.

Une partie du corps des Marinières a évolué devant les congressistes pour illustrer les discours des juges. Merci beaucoup à nos Marinières! Merci également à M. Dodier, propriétaire du Motel Panorama, qui faisait remarquer que nous avions un groupe sensationnel... Enfin, merci beaucoup à tout le comité des Marinières pour leur travail qui a assuré le succès du congrès.

M. Gérard Boulet, échevin de Lac-Mégantic à l'Hôtel de Ville, prépara une réception civique où S.H. le Maire, Me Luc Bourque

et Madame la Mairesse, recevaient avec leur gentillesse habituelle tous les congressistes de l'A.M.Q. Prenant la parole, M. le Maire leur a souhaité la bienvenue en tout temps à Lac-Mégantic et surtout en été. M. René Giroux, président de l'A.M.Q., dans son allocution, répondait aux propos du maire en ces termes: "Nous Y sommes et nous reviendrons sûrement dans cette belle ville que j'ai déjà adoptée".

Après le cocktail à l'Hôtel de Ville, les congressistes revinrent au motel Panorama où un copieux banquet les attendait. M. le Maire rehaussait le souper de sa présence.

Le trio Jean-Denis Fortin a très bien su amuser les congressistes par leur musique variée et ce fut encore là une soirée inoubliable.

Dimanche le 18 janvier, avait lieu, par la même occasion, l'assemblée régulière mensuelle. Plusieurs corps ont demandé leur adhésion à l'A.M.Q.; tous furent acceptés au sein de cet organisme.

Plusieurs idées furent émises concernant les galas et les compétitions et vu les divergences d'opinions, l'assemblée a décidé de retarder d'environ un mois, le moment d'une décision finale afin de permettre à l'Association d'étudier les opinions reçues et considérer à sa juste valeur chacune d'elles. Ceci prouve le grand sérieux de l'A.M.Q. et l'effort d'agir en respectant une opinion contraire.

Avant le terme du congrès, M. Fernand Grenier rendait visite aux congressistes. On se

rappellera que M. Grenier est député à l'Assemblée Nationale et qu'il est attaché désormais au futur ministère des Loisirs auprès du ministre de la Chasse et de la Pêche, M. l'Honorable

Gabriel Loubier. M. Grenier nous a promis de s'occuper personnellement de notre cas vu le grand progrès réalisé par l'A.M.Q. depuis sa rencontre avec le ministre Loubier en 1966. Il nous a demandé de ne pas bouger quant à l'affiliation avec toute autre organisation, parce qu'il doit rencontrer très prochainement M. Duceppe et M. Lachance de la C.L.Q. afin de discuter de notre affiliation possible.

L'A.M.Q. faisant pleine confiance à M. Grenier, nommé premier membre honoraire de l'Association M. Grenier, lequel accepte avec plaisir.

L'A.M.Q. remet à Mme Claudette Rodrigue, en guise de remerciement pour son hospitalité, une merveilleuse plante. C'est avec une grande émotion, qu'elle réussit à dire merci en assurant que cette fin de semaine restera gravée dans la mémoire de tous les congressistes de l'A.M.Q. et dans la sienne pour toujours. L'organisation de Montmagny offre aussi à Mme Claudette Rodrigue, une gerbe de fleurs pour son hospitalité; elle les remercie très sincèrement de ses bonnes attentions.

Enfin, un buffet fut offert par l'organisation de l'A.M.Q. et tous les congressistes retournèrent chez eux, contents du premier congrès de l'Association Musicale du Québec, à Lac-Mégantic.

Mme Claudette Rodrigue

A la Crémaillère ...

Samedi soir dernier, la Crémaillère était heureuse d'accueillir Lucie Dumas, interprète qui a su par ses chants se faire apprécier grandement du public.

Par la suite, Marjolaine Quirion a soulevé les jeunes par ses poèmes sur l'adolescence qui se mariaient bien avec le thème "Contestation".

La discussion portait sur "Les Religieux dans le contexte actuel". Les conférenciers étaient Frère Constant Archambault, ainsi que Frère Carrier qui défendaient leur point en répondant aux questions posées.

Il faudra noter que la semaine prochaine, il n'y aura pas de Crémaillère vu qu'il y a une danse au gymnase du Centre Mgr Bonin.

La semaine suivante, nous aurons comme sujet hors-pair: "Les règlements de l'école". Les conférenciers invités seront des responsables du Campus.

Alors, nous vous disons au 31 janvier!

Nouveaux tarifs sur les trains de passagers du Pacifique Canadien

DIMINUTION D'ENVIRON 25%

La compagnie du Pacifique Canadien a établi depuis quelques jours de nouveaux tarifs pour le public voyageur sur les trains de passagers. Ces nouveaux taux favoriseront l'utilisation de ce moyen de transport par notre population car une diminution sensible a été apportée.

En effet le prix d'un billet Lac-Mégantic-Montréal aller et retour qui était de \$17.60 a été porté à \$13.40, et celui de Lac-Mégantic Sherbrooke aller et retour est passé de \$6.90 à \$5.30, une diminution d'environ de 25 p.c.

Deux convois partent régulièrement de Lac-Mégantic tous les jours, soit à 4h.10 et 8h.55 a.m. et arrivent à la gare Windsor à 8h.50 a.m. et 1h.05 p.m. Les départs de Montréal se font à 4h.50 p.m. et 7h.50 p.m. et les trains entrent en gare à Lac-Mégantic à 9h. p.m. et 12h.20 a.m.

Collision à la traverse à niveau rue Frontenac

Un agent de la Sûreté du Québec a vu la mort de près lorsque l'auto-patrouille dans laquelle il prenait place est entrée en collision avec un convoi du Pacifique Canadien, la traverse à niveau de la rue Frontenac.

L'Agent Michel Genest, du détachement local de la Sûreté du Québec, se rendait sur les lieux d'un accident lorsque s'est

produit l'accident qui a failli lui coûter la vie. Selon toute vraisemblance, la mauvaise visibilité serait à l'origine de la collision.

L'auto-patrouille a subi des dommages matériels à plus de \$1,500. L'agent Genest est cependant sorti indemne de la collision, son véhicule ayant été projeté en dehors de la voie ferrée sous la force de l'impact.

A St-Romain: 628 âmes, 131 familles

DNC (A.P.) — La paroisse de St-Romain compte 628 âmes réparties dans 131 familles, tels sont les renseignements publiés dans un récent rapport.

Au cours de l'année huit mariages ont été bénits et neuf nouveaux-nés baptisés. La population de St-Romain a perdu trois de leurs paroissiens Mme Damase Bouffard, Mlle Irène Dion et Mme Henri Boulanger.

MARGUILLERS — Mme Henri-Louis Hallée et M. Fidèle Boulanger ont été nommés marguilliers en remplacement de M. Gérard Corriveau et de Mme Napoléon Roy.

Le banc se compose de M. Henri Isabel, Mme Henri-Louis Boulanger, MM. Bertrand Allen et Alphonse Lapointe, deux nouveaux élus. Félicitations à ces derniers et remerciements sincères aux officiers sortants.

A St-Romain

Partie de cartes le 1er février

DNC (A.P.) — Le Cercle Lacordaire de St-Romain organise pour le 1er février prochain une partie de cartes, avec de nombreux prix à gagner.

La direction du Cercle annonce également la nomination de Mme Ghislaine Bouffard comme secrétaire, remplaçant de Mlle Jacqueline Lapierre, qui nous quitte pour aller demeurer à Sherbrooke.

A St-Romain

Prochaine soirée masquée

DNC (A.P.) — La soirée masquée annuelle aura lieu encore cette année. En effet, le 7 février on annonce cette grande fête annuelle à la salle du

couvent de St-Romain.

On nous informe qu'il ne sera pas nécessaire d'être masquée pour assister à cette soirée, mais les organisateurs suggèrent, pour l'ambiance, de se costumer. Nous invitons les paroisses de l'extérieur de venir nous encourager, tous seront les bienvenus. Il y aura de nombreux prix à gagner. Orchestre au programme.

Les profits de cette soirée seront versés à l'O.T.J.

NAISSANCE

St-Romain (A.P.) — M. et Mme Eugène Talbot (Denise Champagne) de Montréal sont heureux d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Alain, Denis. M. et Mme Jean-Marc Lapointe de Lambton oncle et tante du bébé agissaient comme parrain et marraine tandis que Mme Talbot, portait son enfant sur les fonts baptismaux. Nos félicitations.

Si vous envisagez de faire des modifications à votre chambre de bain, pensez de lui donner une note d'élégance moderne en utilisant le meilleur produit.



Le groupe de motifs

FORMICA

vient d'élargir encore ces possibilités grâce au lancement sur le marché des nouveaux finis 3-dimensions.

- Fini cuivre 3-D
- Fini ardoise 3-D
- Fini cuir 3-D
- Grain de bois 3-D



plastique stratifié

Préparation et manipulation

On obtient de meilleurs résultats en gardant tous les matériaux à la même température ambiante et humidité pendant 48 heures avant de procéder à l'application. Bien que le V-100 et le V-32 aient une surface beaucoup plus dure que le bois de chêne (on ne peut même pas l'effrayer avec une pièce de monnaie), il est très flexible. Pour déplacer une feuille entière, saisissez les deux bords les plus longs et les ramenez l'un vers l'autre en formant une gaine rigide. Il faut toujours lever la feuille pour la déplacer et ne jamais la faire glisser sur la surface décorative.

Lorsqu'on travaille avec le FORMICA® V-100 ou le V-32, il faut le poser à plat, la surface décorative vers le haut, et éviter de le laisser ployer en ne le supportant qu'en un point.

Surfaces d'application

On peut appliquer le FORMICA® V-100 ou V-32 sur du bois lisse, du contreplaqué sablé, des panneaux de bois pressé ou de gypse et des surfaces peintes.

CENTRE de RÉNOVATION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Domaines Kanjik Inc.

Roger Rancourt
président

Lac Mégantic

3648 rue Maisonneuve

Tél. 583-1660



STATION
DE SERVICE

MARC LAPOINTE

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- PNEUS NEUFS PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION

Agent
autorisé de

4540 LAVAL

LAC-MEGANTIC

TEL. 583-1818

United
Delco AC

La Fabrique St-Hubert Audet remercie

Les organisatrices du bingo en faveur de la Fabrique St-Hubert Audet désirent remercier toutes les personnes qui ont assisté à cette organisation et également les généreux donateurs de prix dont les noms suivent:

J. Emile Talbot, de Lac-Mégantic; Réal Beauchesne, de St-Samuel; Un Bienfaiteur, de Montréal; Maurice Jacob, de St-Georges; Mme Rock Michaud de St-Sébastien; Yves Carrier, Mme Gérard Fluet, Jean-Pierre Dallaire, Robert Dallaire,

Boisvert & Fils, Hôtel Caron, Albert Gagnon, Guy Giguère, Guy Noël Dallaire, tous de St-Ludger; Hôtel Drolet, Jos. Beaudoin, Orpha Robert, tous de St-Samuel; Domaine St-Pierre et Mme Paul-Eugène Duquette, de Ste-Cécile; Bertrand Turgeon de St-Martin; Canan Steel, de St-Gédéon; Louis Boucher, de Chartierville; Réjean St-Pierre, Mme Hubert Grenier, Josaphat Boucher, Ange-Aimé Lapierre, Félixien Duquette, Patrick Boucher, Mme Odilon Boucher, Mlle Nicole Boucher, Ernest Boucher, Alphonse Boucher, tous de Audet; Léo Grondin et Henri-Louis Bilodeau, de St-Jean

Vianney; Henri Blanchette, Meubles Pelletier, Tapis Pa-Guil, Bernard Gaudette, Emile Gaudette, Jacques Darche, Boulangerie Larochelle, de Sherbrooke; Editions Paulines, de Montréal; Vaillancourt Transport, Megantic Manufacturing Co., Jean-Paul Bellefleur, Roger Rancourt, Robert Dostie, André Turgeon, Hugh Parenteau, Conseil des Chevaliers de Colomb 2043, Wilfrid Fortin, Jos Cliche, Couet Inc., Garage Mégantic Auto Inc., Dr Y. Bolduc, Jos. Dion, Notaire Charles Côté, Gaston Rancourt, Dr Jean Bourque, Fernand Grenier, Joseph-Arthur Poulin,

Garage L. Paquet, Pierre Greffard, Garage Frontenac, Jean-Paul Normand, Bestar Limitée, Magasin Farmer, Magasin Continental, Wilfrid Ferland, Megantic Furniture Co. Ltd, Denis Boulet, François Dallaire, Papeterie de Mégantic Inc., Salon Monick, Henri-Paul Laporte, Lapointe Frères, Albert Lemoine, Gérard Audet, Marcel Brulotte Ltée, Handy Andy, Nettoyage Moderne, Irenée Ferland, Torpedo Ltée, Blais Inc., Dr Marcel Couture, Dumas Théberge, J.Y. Paradis, Raymond Vachon, Dr François Paradis, Odette Rodrigue Fleuriste, Mme Donat Boulanger Fleuriste, Texaco Canada Ltd,

Station de Service Labbé Inr., Dubé Equipement de Bureau Enr., Georges Périnet, Abdelhay Tiers, Jean Denis Turcotte, Clément Martel, Mme Jacques Huard, Scies Mécaniques J. Huard Inc., Gérard Boulet, Biscuiterie Durand.

Mme Louis St-Pierre,
Mme Léonard Lacasse.

Cours de préparation au mariage

Les cours de préparation au mariage ont débuté le 11 janvier, et dureront dix semaines.

Chaque semaine des sujets différents sont discutés. Les premier et deuxième cours avaient pour titre "Mille et une richesses et Mille et une difficultés" et "Un projet pour adultes". Les prochains seront: Adulte sexué, 4e) Pleinement homme et femme, 5e) Notre projet vivre ensemble, 6e) Ensemble créer la vie, 7e) Ensemble bâtir un foyer, 8e) Ensemble vivre avec les autres, 9e) Notre Projet de mariage devant la communauté, 10e) Notre mariage et la loi.

A chaque cours nous avons une période d'une heure de travail en équipes sur le fascicule de la semaine. Aussi nous avons des diapositives et des bandes sonores correspondant au sujet courant.

Comme couples témoins de la première semaine nous avions invité M. et Mme Roger Jacques et la deuxième semaine M. et Mme Claude Baron, lesquels ont su répondre avec tact aux questions parfois assez personnelles des jeunes fiancés.

Des réunions ont lieu chaque dimanche, à 1h. p.m. au sous-sol de l'église Ste-Agnès et le responsable de ces cours est M. l'abbé Clément Roy.

Voici comment est formé le comité de ces cours. Président M. Viateur Vallerand, secrétaire Mme Vallerand, trésorière Mlle Pierrette Mercier, libraire, M. Laval Fortier, publiciste M. Charles Gosselin, animateurs du groupe MM. Marcel Roy, Réal Lessard et Jacques Turcotte.

Charles Gosselin,
publiciste

SOLDÉS

D'ENTREPÔT de JANVIER



BALAI-NEIGE GRATTE-GLACE

Courant 69c

Economisez sur l'indispensable!

Epargnez temps et peine par les grands froids! Fort manche en bois de 23"; 2 rangs de soies nylon; gratte-glace nylon.

49



FILTRES A AIR DE FOURNAISE a rabais

En 4 tailles

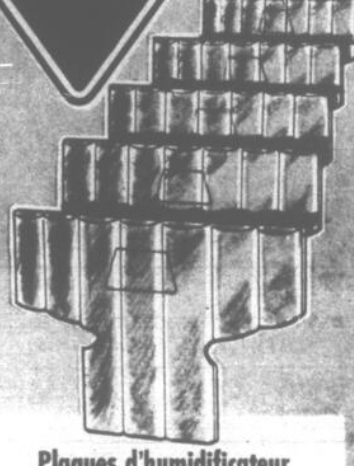
- 14 x 20 x 1"
- 16 x 25 x 1"
- 20 x 20 x 1"
- 20 x 25 x 1"

31.88 pour Cour. 72c CHAC.

Remplacez à pas cher ces importants filtres qui retiennent la poussière! Bouches, la pollution pour de l'air de la fournaise et pour de l'air de la cuisine. Nos filtres de chauffage! En 4 tailles de 14 x 20 x 1" à 20 x 25 x 1". Ils sont garantis 1 an ou 5000 heures de service.



CANADIAN TIRE



Plaques d'humidificateur DE FOURNAISE A PRIX RÉDUIT

5.77 pour

Plaques très absorbantes, en fibre résistant aux chocs. Pour humidificateur à plaques. Aident à remédier à la sécheresse nuisible à la santé comme au mobilier. Très avantageux paquet de 5. Courant 89c.



.66 Le gallon Cour. 97c

Anti-gel

DE LAVE-GLACE

Manière rapide et économique d'avoir une bonne visibilité tout l'hiver. Tout mélange, prêt à être utilisé au sortir de son récipient plastique. Protège jusqu'à -20°.

Contient 1 gallon impérial. 38-4152

.66



STP

Super Concentrated GAS TREATMENT

ADD TO GASOLINE

.66

Cour. 88c. Economisez sur un fameux produit qui a fait ses preuves... pour accroître le milage, réduire le cognement et libérer les soupapes! 38-0768. Boîte de 8 oz.



Poubelle PLASTIQUE À PÉDALE

Une forme dont on est fier dans sa cuisine. En fort plastique hygiénique. Doublure facile à vider. Couverture blanc, à pédale. 11 x 17" ht. Verte ou or.

4.19



4.44



48.88

Achat spécial!




Nos prix eux aussi se sont amincis!

AU CHOIX

MALAXEUR DORMEYER — Modèle très moderne à 3 vitesses, pour le cordon bleu moderne! Batteurs incessables en nylon. 99-9441

OUVERTE-BOÎTES et AGUILLOIR VAN WYCK — Ouvre n'importe quelle grandeur ou forme de boîte et aiguisé toute lame non dentée. Solide bûcher en plastique blanc. 99-9943

9.44 CHACUN

Sangle masseuse

Empochez plus de \$6.00 et réduisez vos pouces superflus avec cette Charlescraft! Moteur électrique de 1/4 CV, sangle à 2 positions de vitesse variable; base métal de 23 x 14 3/4". 38" de haut. Extrêmement avantageuse.

Cour. \$54.95 84-0109

PRIX SPÉCIAL 48.88

quantités des articles de la vente.

Studio Ligeri BEAUDOIN



est l'endroit par excellence pour vous procurer tous genres d'instruments de musique et accessoires

GRETSCH

3635 rue Laviolette
LAC-MEGANTIC
Tél. 583-0118



CANADIAN TIRE

BELLEFLEUR & FRÈRES INC.

5361 rue Frontenac
Tél. 583-0456
Lac-Mégantic



par

Jacques
TURCOTTE

Début du Club du Samedi

Le Club du Samedi a commencé ses activités la semaine dernière; ce fut un succès car 80 garçons et 80 filles ont passé une journée agréable en compagnie des moniteurs. On aura atteint notre but si, d'ici la fin de la présente saison, le nombre des participants aux activités du Club du Samedi atteint le double de la première semaine.

Faisant tout notre possible pour intéresser vos enfants par des jeux et des activités de toutes sortes, faites un effort, vous les parents, pour encourager vos enfants à venir nous voir, surtout s'ils ne sont jamais venus. Si votre enfant est désorienté les premières semaines, c'est que les dirigeants expérimentent une nouvelle formule, à savoir que chaque moniteur-trice change toutes les semaines pour qu'ils acquièrent de l'expérience et que l'enfant connaisse tous les moniteurs.

Etant donné que le Club du Samedi est un stage de formation pour l'O.T.J. '70, et que chaque moniteur qui y travaillera aura nécessairement la compétence et l'expérience, nous faisons un dernier rappel pour ceux et celles qui veulent faire partie du personnel dirigeant. Nous invitons surtout le personnel masculin à nous faire parvenir leur demande. (Téléphonez à Guy Vachon, rue Laurier).

N'oubliez pas d'envoyer vos enfants au gymnase du Collège du Sacré-Coeur, samedi comme à tous les samedis: 9 h. 30 a.m. pour les garçons et 1 h. 30 pour les filles.

Jean-Luc Lemieux,
moniteur responsable

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM

Le Royal se maintient en première position

Perte à Thetford-Mines — Gain à Magog

Le Royal de Lac-Mégantic occupe toujours le premier rang de la Ligue Junior B des Cantons de l'Est à la suite des parties de la fin de semaine. Vendredi soir, le Royal a dû s'incliner 3-1 devant les Braves de Thetford Mines au Centre des Loisirs de Thetford-Mines. A la première période, les hommes du pilote Martial Dumas ont joué avec une certaine nonchalance et la défensive a été poreuse à plusieurs occasions pendant que l'offensive manquait de précision dans ses passes et ses lancers et que l'échec avant était presque inexistant.

Serge Hallé s'est montré très alerte en maintes occasions et ce fut la principale raison et même la seule de la faible avance de 1-0 que possédaient les Braves à la fin du premier vingt. A la deuxième, la situation fut la même jusqu'à ce qu'une première bataille n'éclate à 8:44.

Par la suite, le Royal se ressaisit mais ce fut au tour de la défensive des Braves, en particulier Jean-Rock Lessard et le gardien Yvon Pouliot à fermer complètement la porte des buts à l'équipe locale. La troisième période nous fit voir beaucoup d'action tant sur la glace que dans les gradins mais encore une fois Yvon Pouliot se signala pour n'accorder qu'un seul filet au Royal soit un lancer très précis de Paul Ducharme, assisté de Houle et Beaudoin à 15:45. Pendant ce temps, les Guépards de Granby remportaient une victoire difficile de 3-2 sur les Acadiens d'Abastos. Jeudi soir, les As de Magog avaient facilement défait Waterloo 9-2 dans la seule joute au programme.

LE ROYAL EST VICTORIEUX

Dimanche soir, le Royal ne s'en est pas laissé imposer par le style de jeu rude de Magog et répliqua en marquant 6 buts pour remporter finalement la victoire 6-3. La joute fut très rude et l'arbitre du match, le très apprécié Wayne Nugent décerna 25 punitions mineures, 6 majeures et 2 de mauvaises conduite de 10 minutes.

La joute fut marquée de plusieurs accrochages, mais résumons le tout en disant que les As, tout comme les Braves à la troisième période de vendredi, en ont eu pour leur argent et leurs peines. Clément Vallières dirigeait l'attaque des locaux avec 2 buts les autres filets allant à Pierre

Arguin, Jean-Marc Dubreuil, Michel Hallé et le capitaine Marc Paradis. Réjean Beaudoin et Michel Tanguay ont récolté deux passes chacun.

Dans les autres joutes au programme dimanche, les Guépards de Granby en ont fait voir de toutes les couleurs aux infortunés Maroons de Waterloo en leur infligeant un revers de 11-2 sans l'aide du chronomètre. Dans l'autre joute au programme, les Acadiens d'Asbestos ont profité de l'absence d'Alain Dumas et Martial Cloutier, blessés dans des bagarres contre les porte-couleurs locaux vendredi soir, pour aider la cause du Royal avec une victoire de 5-3 sur les Braves.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pt
Lac-Mégantic	29	20	6	3	135	85	43
Granby	29	18	7	4	127	81	40
Thetford	29	16	11	2	145	123	34
Asbestos	29	10	16	3	126	147	23
Magog	29	8	19	2	122	161	18
Waterloo	29	7	20	2	103	161	16

POSITIONS DES COMPTES

Réjean Beaudoin domine toujours la colonne des pointeurs du Royal avec 16 buts et 29 passes pour 45 points. Denis Houle suit avec 40 points soit 21 buts et 19 passes. Puis viennent dans l'ordre: Jean-Marc Dubreuil avec 29 points, Marc Paradis, 28, Paul Ducharme 26, Pierre Arguin 22, Serge Perreault et Michel Tanguay 20, Clément Vallières 19, Guy Lapointe 13, Michel Hallé 12, Larry Perron 9, Bernard Morin 7, Denis Bolduc 3, François Arguin et André Rodrigue 2, Pierre Duquette et René Roy 1.

Chez les gardiens de buts, Serge Hallé a gardé durant 25 parties et 2/3, accordé 76 buts pour une moyenne de 2.94. Richard Couture a toujours une moyenne de 2.25 en 3 parties et 1/3, ce qui donne une moyenne combinée de 2.91.

JOUTES A L'AFFICHE CETTE SEMAINE

VENDREDI:
Magog à Granby
Asbestos à Thetford Mines
Waterloo à Mégantic
(9 h. au Centre Mgr Bonin)

DIMANCHE:
Magog à Waterloo
Thetford à Granby
Asbestos à Mégantic
(7 h. au Centre Mgr Bonin)

Le "Yves Carrier Meubles" mène 2 points en tête sur le St-Gédéon 50

Dimanche dernier, au ballon-balai, le "50 Labatt" recevait "l'Hôtel Frontenac". Bruno Grondin et Guy Bouffard ont compté chacun un but pour donner une victoire de 2 à 0 au 50 Labatt.

Dans la deuxième joute au programme, le B. B. Curb et le Yves Carrier Meubles s'affrontèrent pour une deuxième fois consécutive. Le Yves Carrier Meubles l'emporta 2 à 0. Le capitaine du club, Gaétan Morin compta les deux buts de la partie.

Dans la troisième partie, le 50 Labatt visitait le St-Gédéon 50

et à l'issue de la joute, le compte était demeuré 0 à 0.

Voici le classement des équipes:

Yves Carrier Meubles	19
St-Gédéon 50	17
50 Labatt	14
B. B. Curb	6
Hôtel Frontenac	2

Les dix premiers compteurs:

Gaétan Morin (Y.C.M.)	23
Michel Quirion (S.G.50)	9
Gérard Boulet (50 L.)	9
Laurier Bégin (Y.C.M.)	9
Yves Carrier (Y.C.M.)	8
André Quirion (S.G.50)	7
Rosaire Godbout (Y.C.M.)	7
Renaud Dallaire (Y.C.M.)	6
Guy Bouffard (50 L.)	5
Gérald Lacroix (H.F.)	5

TIRAGE MOITIE-MOITIE

Gagnant de cette semaine:
049307 - René Charbonneau -
Lac-Mégantic.

La population de Lac-Mégantic et de la région est priée de prendre note de ces quelques changements:

- 1- Dorénavant, le tirage aura lieu le mardi après-midi à 5 heures, à C.K.F.L. dans le but de permettre de récupérer plus facilement les billets vendus et en faire la compilation.
- 2- Il y aura deux prix en argent à gagner. Le premier prix sera de \$100 et le deuxième la balance de la somme accumulée jusqu'à concurrence de \$100.
- 3- Tous les vendeurs actuels de moitié-moitié et ceux qui veulent le devenir sont priés de prendre note qu'ils doivent se présenter à MM. Jean Lessard et Gérard Rodrigue vendredi soir à 7 heures au Centre Mgr Bonin, dans le but de mieux organiser les territoires de vente.

Grande danse populaire samedi le 24 janvier

Lé populaire orchestre "Les Deux plus Deux" fera les frais de la musique lors d'une danse populaire au gymnase du Centre Mgr Bonin, samedi le 24 janvier à partir de 8 h. 30 p.m. jusqu'à 11 h. 30 p.m.

Tous les amateurs de danse, jeunes et moins jeunes, sont invités. Le prix d'entrée est de \$1.25 par personne et la tenue vestimentaire est libre.

**ENCOURAGEZ
nos
ANNONCEURS**

A VENDRE EPICERIE-BOUCHERIE et MAGASIN de MEUBLES

Un commerce florissant, très bon chiffre d'affaires, avec bâtisse très bien située, comprenant un logement de 10 pièces, (près de la future école polyvalente) à vendre pour cause de santé.

Pour plus d'informations s'adresser à

HILAIRE ROY

Chemin de Nantes
Tél.: 583-0775

ou 583-1435, après 6 h. p.m.

• Contre-plaqué préfini

• QUINCAILLERIE
de construction

• MATERIAUX
de construction

• Isolant rigide

• PLOMBERIE

• PEINTURE
TAPISSERIE

PROSPER BOUCHARD

6442 rue Salaberry Lac-Mégantic

Tél. 583-2683

de **Kuyper**

le gin
au grand
cœur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

LE CENTRE VOUS INFORME ...

Que le Old Timers et le C.J.R.S. ont facilement défait les artistes au compte de 10 à 3. La partie manquait vraiment de "pep" dû à la lenteur des artistes. Suggestion en passant: les artistes seraient mieux d'abandonner le hockey avant de faire rire d'eux...

Qu'en fin de semaine se tenait à Lac-Mégantic, précisément au Motel Panorama, le premier congrès de l'A.M.Q. (Association Musicale du Québec). Le tout avait été préparé par Mme Claudette Rodrigue. Tous les congressistes se sont dit très enchantés de leur séjour à Lac-Mégantic et ils ont félicité les autorités de la Ville ainsi que Mme Rodrigue de les avoir si bien reçus. Bravo!

Que les cours de karaté se donnent au Collège Sacré-Coeur tous les mardis soirs à 7 h. 30 p.m. Le prix du cours est de \$1.25.

Que nous aurons un Carnaval "70" à Lac-Mégantic. Le programme des activités vous sera dévoilé sous peu.

Qu'il y aura une grande danse au gymnase du Centre Mgr Bonin, samedi prochain le 24 janvier à 8 h. 30 p.m. Le formidable orchestre les "2 plus 2" fera les frais de la musique.

Que le Yves Carrier Meubles de St-Ludger dans la ligue de ballon-balai s'achemine vers un nouveau championnat de Ligue.

Que les lundis soir, il y a, de 9 heures à 10 heures p.m. du hockey Old Timer. Si vous êtes intéressé, vous n'avez qu'à vous rendre au Centre Mgr Bonin pour 8 h. 30 et rencontrer les responsables. Il y a de la place pour vous!

Que notre Royal Junior devient une équipe de plus en plus redoutable dans la ligue



Pauline BLAIS



Pierrette BOULANGER



Diane ISABELLE



Carole NADEAU

Carnaval d'hiver de St-Jean-Vianney

Le comité des loisirs de St-Jean Vianney (Frontenac) organise sous la direction de M. Jean-Denis Cloutier son carnaval d'hiver.

Un couronnement de reine fut organisé et quatre candidates sont en liste. Il s'agit de Mlle Pauline Blais, fille de M. et Mme Antoine Blais. Pauline travaille chez un dentiste de Lac-Mégantic. Elle est âgée de 19 ans. Notre seconde candidate est Mlle Pierrette Boulanger, fille de

M. et Mme Noé Boulanger. Pierrette est âgée de 19 ans et elle travaille dans une usine de Lac-Mégantic. La 3ème duchesse en liste est Mlle Diane Isabelle, fille de M. et Mme Gérard Isabelle. Diane est âgée de 20 ans et elle travaille aussi dans une usine de Lac-Mégantic. Enfin la dernière duchesse et non la moindre, Mlle Carole Nadeau, fille de M. et Mme Charles Nadeau. Carole qui est âgée de 19 ans travaille dans un

restaurant de Lac-Mégantic.

Lorsque l'une de ces gentilles demoiselles vous offrira un livret de billets dites: Oui, et peut-être verrez-vous la duchesse de votre choix être couronnée "reine du carnaval" d'hiver de St-Jean Vianney.

Toutes ces duchesses ont les qualités requises pour devenir reine du carnaval mais une seule sera choisie.

Le couronnement se fera lors d'une soirée qui aura lieu au club

de Golf de Lac-Mégantic le 28 février prochain. Orchestre populaire en plus des musiciens qui ont participé à l'émission Soirée Canadienne du 20 décembre dernier, feront les frais de la musique.

L'admission est fixée à 1.25 par personne.

Bienvenue à tous!

Le comité des sports, et loisirs de St-Jean Vianney.

Junior "B" des Cantons de l'Est. Ils sont rapides, rudes et confiants. Alors, que voulez-vous de plus?

Qu'à la fin du mois de janvier, nous proclamerons l'athlète du mois. Cet athlète sera choisi parmi les meilleurs joueurs (euses) de badminton.

Que le mois de février sera le mois du ballon-balai; nous choisirons parmi les meilleurs joueurs pour découvrir l'athlète du mois.

Que le spécial des étudiants pour la salle de quilles du Centre Mgr Bonin existe jusqu'à la fin du mois. Si vous en profitez, nous prolongerons peut-être un autre mois.

Que les As et les Bruins de la Ligue de Hockey-Salon se font une grande lutte pour la première place.

Les "Old Timers" de L.-M. avec "C.J.S.R." remportent une victoire facile de 10-3 sur les artistes

Le tout débuta par un spectacle offert par nos Marinières. Elles ont joué de très beaux morceaux et ceci nous mettait tous dans l'ambiance.

Puis René Ouellette de C.J.R.S. fit la présentation de notre équipe locale, suivie de l'équipe des artistes.

Dès les premiers instants du match, l'équipe locale enfilait deux points successifs. Mais Guy Cloutier, des artistes, a riposté avec ses deux (2) buts. Vers la fin de la première période, à la deuxième ainsi qu'à la troisième période, Lac-Mégantic dominait nettement le jeu. Les artistes sûrement blessés dans leur orgueil, continuèrent néanmoins leurs efforts jusqu'à un certain point. Ces efforts furent couronnés de succès puisqu'ils permirent un troisième but des artistes par Yvon St-Amour.

Mais cet élan final n'était pas suffisant pour égaliser le pointage car déjà l'équipe locale avait vidé plus d'une dizaine de fois la cage du cerbère Simon des Lutins.

L'issue de la rencontre fut douée de 10 à 3 pour l'équipe de Lac-Mégantic. Gérard "Barnabé" Boulet, instructeur de l'équipe locale, a su être à la hauteur et plusieurs de ses joueurs ont su se faire valoir. Nommons par exemple: Guy Bouffard, qui a compté quatre (4) buts; Jocelyn Pelletier de C.J.R.S., Constant Archambault, Bernard Perron, Claude Turcotte, Laval Fortier et André Boisvert, qui y sont allés d'un point chacun.

Vous vous êtes volé vous-même!

Félicitations!

Nous savons bien que la plupart des gens qui obtiennent des prestations d'assurance-chômage sans y avoir droit ne le font pas toujours sciemment.

Toutefois, chaque année, d'astucieuses personnes arrivent à extorquer délibérément de l'argent!

Et, chaque année, certains se font prendre, perdent leur droit à de futures prestations, écoupent d'une amende ou passent quelque temps en prison.

Peut-être ces personnes ne comprennent-elles pas les principes à la base de l'assurance-chômage.

Peut-être pensent-elles que, du moment qu'elles paient, elles ont le droit de récupérer leur argent d'une manière ou d'une autre.



En fait, ce droit n'existe pas. L'assurance-chômage n'est pas un compte d'épargne, mais une protection accordée à des catégories bien définies de travailleurs canadiens.

Un grand nombre de personnes versent des cotisations d'assurance-chômage pour venir en aide à un petit nombre de travailleurs momentanément sans travail.

Si quelqu'un fraude l'assurance-chômage, il vole délibérément tous ceux qui ont contribué à la caisse.

N'est-ce pas assez pour y penser à deux fois avant d'essayer de frauder? Le tribunal est toujours là pour faire comprendre qu'en fin de compte voler l'assurance-chômage ne paie pas!

La Commission d'assurance-chômage

Quand vous ne travaillez pas... nous travaillons pour vous!

Berthe Dallaire
Corsetière enr.
ST-LUDGER
C.P. 146

Spencer et Jouvence
Brassières et Gaijnes
donnent à votre silhouette
l'élégance et le confort attendu
Pour rendez-vous
Signalez 548-5358



FRANÇOIS ARGUIN COMPTE TROIS BUTS — Voici la photo de François Arguin qui compte trois buts pour mener les Cougars à la victoire sur Scotstown dans une joute régulière de la Ligue Juvenile, les autres buts appartiennent à René Roy, Marc Lemieux, Jean-Luc Trépanier et André Rodrigue. Serge Couture s'est mérité quatre passes et René Roy, trois passes.

Horaires des activités du Centre Mgr Bonin

VENDREDI, 23 JANVIER
4 h. 30 à 5 h. 30 p.m. Ligue Pee-Wee.

7:00 à 8:00 p.m. Ligue Midget.
8:30 à 11:00 p.m. Le Marinier.
7:00 à 10:30 p.m. Quilles libres (prix spéciaux pour les étudiants).
9:00 à 11:30 p.m. Waterloo vs Royal Junior.

SAMEDI, 24 JANVIER
1:00 à 5:00 p.m. Quilles libres.
9:00 à 5:00 p.m. Pratique des Marinières.

7:00 à 11:00 p.m. Quilles libres.
9:15 à 10:15 a.m. Ligue Atome.
12:00 à 1:30 p.m. Ligue Midget.
1:30 à 2:30 p.m. Patin sur glace.
2:30 à 3:30 p.m. Partie Pee-Wee.
4:00 à 5:30 p.m. Pratique Royal Junior.
6:00 à 8:00 p.m. Ligue Midget.
8:00 à 11:30 p.m. Grande danse avec les Deux plus Deux.
9:30 à 11:30 a.m. Club du Samedi (garçons) au Collège.
1:30 à 3:30 p.m. Club du Samedi (filles) au Collège.

DIMANCHE, 25 JANVIER
10:00 à 13:00 p.m. Ligue Juvenile.
1:30 à 3:00 p.m. Ligue Midget.

1:30 à 4:00 p.m. Patin sur roulettes.
7:00 à 10:00 p.m. Gymnase libre.
1:00 à 5:00 p.m. Quilles libres (prix spéciaux pour étudiants).
7:00 à 11:00 p.m. Quilles libres (prix spéciaux pour étudiants).
4:30 à 5:30 p.m. Hockey sur patin à roulettes.
3:00 à 6:00 p.m. Ballon-balai: Yves Carrier Meubles vs H. Frontenac, 50 Labatt vs St-Gédéon 50, et B. B. Curb vs Yves Carrier Meubles.
7:00 à 9:00 p.m. Asbestos vs Royal Junior.

LUNDI, 26 JANVIER
4:30 à 5:30 p.m. Ligue Mosquitos.
6:30 à 7:30 p.m. Ligue Bantam.
7:30 à 9:00 p.m. Pratique des Marinières.
9:00 à 11:00 p.m. Badminton.
7:30 à 10:30 p.m. Ligue Grosses Quilles Mixte.
9:00 à 11:00 p.m. Ballon-panier: Chevelle vs Etudiants (au Collège).
9:00 à 10:00 p.m. Hockey Old Timer.

MARDI, 27 JANVIER
4:30 à 5:30 p.m. Ligue Pee-Wee.
6:30 à 7:30 p.m. Ligue Bantam.
6:30 à 8:00 p.m. Hockey-salon: Hawks vs Bruins.
8:30 à 10:00 p.m. Ballon-volant féminin: Continental vs Odette Fleuriste, Laurentien vs Salon Monik.
7:30 à 9:00 p.m. Ligue des Professeurs (petites Quilles).
8:00 à 9:30 p.m. Pratique Royal Junior.

MERCREDI, 28 JANVIER
4:30 à 5:30 p.m. Ligue Mosquitos.
6:30 à 8:00 p.m. Ligue Midget.
7:30 à 9:00 p.m. Ballon-volant masculin: Continental vs Légion Canadienne. L. Paquet vs Seven-Up.
6:30 à 7:30 p.m. Hockey-salon: Maniacs vs As.

8:00 à 9:30 p.m. Pratique Royal Junior.
6:30 à 9:00 p.m. Pratique des Marinières.
9:00 à 11:00 p.m. Ballon-panier: Cougars vs Chevelle.
7:30 à 10:00 p.m. Ligue Grosses Quilles Féminine.
7:30 à 10:00 p.m. 2 allées de quilles libres.

JEUDI, 29 JANVIER
4:30 à 5:30 p.m. Ligue Pee-Wee.
6:30 à 7:30 p.m. Ligue Bantam.
6:30 à 8:00 p.m. Hockey-salon: As vs Hawks.
8:00 à 11:00 p.m. Badminton.
7:30 à 10:00 p.m. Ligue de Grosses Quilles Masculine.
8:00 à 9:30 p.m. Pratique Royal Junior.

COUET INC. Entrepreneur général

3973 rue Québec Central C.P. 928 Tél. 583-1324

LAC-MEGANTIC

LOCATION DE MACHINERIES

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs

ATELIERS

- Fabrication de remorques "trailers"
- Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de double roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)

DANS LA LIGUE MIDGET

Lac-Mégantic 'Canadien' revient de l'arrière pour battre St-Sébastien au compte de 7 à 5

Pour Canadien: François Blais y va d'un tour du chapeau, Jeannot Boulanger avec deux (2) buts, les autres allant à Gaétan Jacques et Michel Audet. Jean Mercier se mérite trois (3) assistances.

Pour St-Sébastien: Michel Dion et Luc Paré avec deux (2) buts chacun, l'autre allant à Mario Bernier.

Fait à remarquer, François Blais réussissait son troisième tour du chapeau cette saison.

Lac-Mégantic "Toronto" a fait match nul au compte de 4 à 4 avec Lambton

Les compteurs du Toronto ont été Alain Dostie avec deux (2) buts le premier assisté de Jean-Marc Vachon et le second de Bernard Demers et Pierre Roberge; les deux (2) autres buts allant à Bernard Demers, le premier assisté de Jean-Marc Frank, le second de Gaétan Vallée.

Pour Lambton, le meilleur fut Germain Lapointe avec deux (2) buts, le premier assisté de Richard Poirier et Richard Dumont, le second de Richard Poirier et Richard Dumont, les autres allant à Robert Roy assisté de Richard Poirier et Germain Lapointe. Le dernier allant à Richard Poirier assisté de Germain Lapointe.

Lac-Mégantic 'Canadien' l'emporte facilement sur Lambton au compte de 5 - 2

Voici les compteurs du Canadien: François Blais et Jeannot Boulanger deux (2) buts chacun; ils se sont mérité deux (2) passes chacun. L'autre but allant à Gaétan Jacques.

Pour Lambton, Richard Poirier et Germain Lapointe marquèrent un but chacun.

Lac-Mégantic 'Canadien' défait le Lac-Mégantic "Toronto" au compte de 6 à 3

Pour le Canadien, François Blais avec trois (3) buts, les autres allant à François Durand, Jeannot Boulanger et Jean Mercier.

Pour Toronto, Bernard Bolduc fut le meilleur avec deux (2) buts, l'autre allant à Bernard Demers.

St-Sébastien bat Scotstown au compte de 6 à 5

Pour St-Sébastien, la grande vedette "Michel Dion" avec quatre (4) buts et une passe. Les autres buts allant à René Roy et Mario Bernier.

Pour Scotstown: Denis Lapointe et Claude Lizotte avec deux buts chacun furent les meilleurs. L'autre but des perdants allant à Alain Lizotte.

Marc Dostie, statisticien-publ.

DANS LA LIGUE JUVENILE

St-Samuel et St-Romain font match nul au compte de 2 à 2

Pour St-Samuel, les buts allant à Richard Bégin assisté de Jean-Claude Paradis et Martial Lacroix assisté de Gaétan Gagnon.

Pour St-Romain, le premier par Mario Grimard sans aide, le second par Blaise Arguin assisté de Yvon Bernier et Jules Boulanger.

Les Cougars remportent une brillante victoire au compte de 7 à 2 sur le Scotstown

Conduit à l'attaque par François Arguin avec son deuxième tour du chapeau de la saison. Les autres buts allant à Marc Lemieux, André Rodrigue, Jean-Luc Trépanier et René Roy.

Pour Scotstown, Richard Gosselin et Raymond Roy marquèrent pour les perdants.

Marc Dostie, statisticien-publ.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS - C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS



OBTENEZ plus pour votre argent avec l'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE.

Dans un seul plan: EPARGNES, EM-PRUNT, RENTES, PROTECTION.

Pour de plus amples renseignements, consultez:

Armand BAILLARGEON
représentant — LAMBTON
Tél. 486-2472 ou 486-7219 (rés. d'été)



Centre de couture SINGER

J.-Denis Turcotte, prop.

VENTE et ECHANGE

démonstration gratuite à domicile

Spécialiste en réparations de machines à coudre

5014 Papineau 583-0615 Lac-Mégantic

SPECIAUX JUSQU'A 50%
IL FAUT FAIRE DE L'ESPACE POUR LA LIGNE DU PRINTEMPS — TOUT DOIT ETRE VENDU
Faites votre choix et faites des économies
MME JEANNETTE (GUY) NADEAU
3528 rue Millette LAC-MEGANTIC 583-0495

Attention futurs propriétaires

Dans la construction résidentielle nos prix FONT DU BRUIT... suivez le bruit... et venez vous renseigner au sujet de votre future construction.

Renseignements - Estimations gratuits

Les Constructions Bruno Cloutier se spécialisent dans la construction résidentielle.

LES CONSTRUCTIONS BRUNO CLOUTIER enr.

Confiez-nous vos travaux de construction vous aurez l'agréable surprise de trouver que nous avons les meilleurs prix en ville pour la même qualité

A LAC-MEGANTIC ET DANS LES VILLAGES DE LA REGION

Bruno Cloutier, prés.
Tél. 583-1149

J.-Guy Cloutier, v.-prés.
Tél. 583-2080

Gaston Cloutier, v.-prés.
Tél. 583-2531



DU POISSON TOUS LES JOURS

Commandez dès aujourd'hui au:

MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES



LEBLANC

5114 rue Frontenac Tél. 583-2321 Lac-Mégantic

Ligne complète de poissons frais, salés, congelés, fumés et homard

Cours aux adultes 2e semestre

Cours offerts par le service de l'Education permanente
de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
dans la région de Lac-Mégantic

INSCRIPTIONS:

LAC-MEGANTIC

les 27 et 28 janvier au Collège du Sacré-Coeur, 4723 rue Champlain, entre 7:00 et 10:00 p.m.

PAROISSES DE L'EXTERIEUR

endroits et dates d'inscription seront communiquées par circulaires

COURS A TEMPS PLEIN

Pour ceux et celles qui aimeraient suivre les cours à temps plein avec allocation du CENTRE de la MAIN d'OEUVRE du CANADA n'ont qu'à communiquer à Edifice de l'Hôtel de Ville, Tél. 583-2200

- 1) Cours de base (1ère à 11e année) 18 semaines
- 2) Cours d'opérateurs de machine à bois 20 SEMAINES
- 3) Cours de couture industrielle 8 SEMAINES

COUR A TEMPS PARTIEL

● FORMATION SCOLAIRE:

BASE (1ère à 6e année)
Français 101-102-103
Arithmétique 101-102-103

PRE-SECONDAIRE (7e année)
Français 104-105-106-107-108
Arithmétique 104-105-106-107

SECONDAIRE I: (8e année)
Français 111-112
Arithmétique 111-112

SECONDAIRE II: (9e année)
Français 121-122 — Algèbre 121
Géométrie 121 — Anglais 121 *

SECONDAIRE III: (10e année)
Français 131-132 — Sciences 131-132
Algèbre 131 — Géométrie 131

SECONDAIRE IV (11e année)
Français 141-142 — Algèbre 141 — Géométrie 141
Anglais 141 * — Physique 141 — Chimie 141 — Biologie 141

SECONDAIRE V: (12e année)
Français 151-152-153-154 — Algèbre 151-152-153-154
Géométrie 151 — Géométrie analytique 151 — Triangométrie 151-152
Physique 151-152-153-154 — Chimie 151-152-153 — Biologie 151-152

Frais: \$5.00 par 45 heures * \$10.00

● EDUCATION POPULAIRE

	Heures	Inscription
Cours d'anglais	45	\$10.00
Couture I et II	30	5.00
Couture III et IV	30	10.00
Alimentation I et II	30	5.00
Tissage	30	5.00
Personnalité féminine	30	5.00
Décoration intérieure	30	5.00
Comment joindre les deux bouts	30	5.00
Pour comprendre l'économie	30	5.00
Une société en changement	30	5.00
Le citoyen face au pouvoir	30	5.00
Le travail de groupe	30	5.00
Qu'est-ce qui se passe en éducation	30	5.00
Relations humaines	30	5.00
Comment réussir avec vos enfants	30	5.00
Comment comprendre vos adolescents	30	5.00
Vivre à deux	30	5.00
Dessin	30	5.00
Arts plastiques (pre requis dessins)	30	5.00

● TECHNIQUES COMMERCIALES

Dactylographie — Sténographie — Tenue de livres — Organisation du bureau
— Mathématiques commerciales — Français commercial — Anglais commercial — FRAIS D'INSCRIPTION \$5.00 du 45 heures

● METIERS

Dessin industriel — Lecture de plans — Soudure:

FRAIS D'INSCRIPTION \$10.00 du 60 heures

RENSEIGNEMENTS: M. Claude TESSIER, Campus no: 10 (C.S.R.E.)
Tél. 583-2351 583-2355 (soir) 4723 rue Champlain, Lac-Mégantic
Heures de bureau 1:30 à 5:30 p.m.
7:00 à 10:00 p.m.

Au Mont St-Joseph

Buffet froid en l'honneur de M. Fernand Grenier

A la salle de la piste de ski du Mont-St-Joseph, se tiendra dimanche le 25 janvier un buffet froid, suivi d'une soirée, en l'honneur de M. Fernand Grenier, député de Frontenac.

C'est à la suite de la récente nomination de M. Grenier, comme député délégué au Haut Commissariat des Sports et Loisirs, qu'un groupe de personnes de l'endroit invite tous ceux qui désirent rencontrer le député, à se joindre à eux à ce buffet et soirée mixte. Le souper sera servi à 5h. 30 et la soirée suivra.

Aux anciennes du couvent de Lac-Mégantic

Afin que vous puissiez recevoir votre invitation personnelle et le programme des fêtes du 75e, du couvent, en mai prochain, nous vous demandons de nous faire parvenir le plus tôt possible, votre nom et adresse au complet. Pour celles qui sont mariées, nous donner votre nom de jeune fille et de votre mari.

A toutes les religieuses qui ont enseigné à Lac-Mégantic, et à toutes les anciennes qui sont religieuses, sont également invités à nous faire parvenir leur nom religieux et civil.

Aux parents qui ont une de leur fille en communauté, veuillez avoir l'obligeance de nous faire parvenir son nom le plus tôt possible, bien entendu celles qui ont étudié à Lac-Mégantic, soit dans la paroisse de Ste-Agnès ou Notre-Dame de Fatima.

Adressez à:

Amicale N.-D. Des Neiges,
Thérèse Rodrigue, prés.
c.p. 457
Lac-Mégantic

Le Club des Saisons de Stornoway remercie

La journée de dimanche dernier a retenu l'attention d'une centaine de propriétaires de motos-neige accompagnés des membres de leur famille et amis. En effet cette journée a été un grand succès. Disons d'abord, que des personnalités avaient rehaussé de leur présence cette organisation. Nous remarquons le député de Frontenac M. Fernand Grenier, le maire de Stornoway, M. Fernand Breton et le pasteur de la paroisse M.

l'abbé Gérard Cauchon qui présidait la cérémonie religieuse.

Les amateurs d'autos-neige ont profité de cette belle journée de dimanche dernier pour pratiquer leur sport favori, empruntant les pistes préparées à cette fin au Club des Saisons de Stornoway.

La direction tient à remercier le curé de la paroisse M. l'abbé Cauchon, les invités d'honneur présents, ainsi que tous ceux qui ont participé à cette journée, consacrée aux amateurs de motos-neige.

COMPTOIRS FAMILIAUX

Les organisatrices des comptoirs familiaux annoncent que c'est vendredi le 30 janvier prochain que se tiendra de 10h a.m. à 8h p.m. dans les deux paroisses aux sous-sols dans deux églises, les prochains comptoirs familiaux.

Les personnes qui ont des articles à disposer peuvent se rendre la veille, aux sous-sols, des églises porter leurs effets. On nous informe que des membres du comité se chargeront de se rendre chez vous chercher, en camionnette, les boîtes trop lourdes que certains donateurs peuvent avoir. Ces derniers pourront communiquer avec Mme J.E. CLOUTIER tél. 583-1567 ou avec Mme WILFRID GIROUX, tél. 583-2161.

FRUITS
LEGUMES
FROMAGES

toujours frais



au

MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES

LEBLANC

JACQUES LEBLANC, propriétaire

5114 rue Frontenac

Lac-Mégantic

Livraison par toute la ville

583-2321

A LA GUADELOUPE

Exposition d'artisanat au Centre Social

HUIT COMTES REPRESENTES

Des exhibits minutieusement choisis parmi des travaux d'artisanats soumis par des dames des Cercles Fermières de huit comtés seront exposés les 23-24 et 25 janvier prochains au Centre Social de La Guadeloupe.

Des personnes d'expérience ont sélectionné 50 exhibits parmi 346 reçus, et ce choix fait parti de l'exposition. Les visiteurs pourront également admirer de très belles pièces exposées par le Ministère

d'Agriculture, dont quelques-unes proviennent de pays étrangers. On présentera des films documentaires, diapositives, et publications concernant l'artisanat, il y aura également démonstration de tissage, ainsi qu'exposition de panneaux échantillons.

Pour plus de renseignements les intéressées peuvent communiquer avec Mme Laurent Dubord 569-6678 ou Dieudonné Dubord 569-6829 à La Guadeloupe.

Au conseil municipal

Il y avait séance régulière des membres du Conseil municipal lundi, présidée par S.H. le maire Luc Bourque. A ses côtés on remarquait les conseillers MM. Ovila Bolduc, Lucien Royer, Dr Roger Michaud, Lionel Audet, Camillien Fillion et érad Boulet, ainsi que M. Jean Perreault, qui agissait comme greffier.

Dans une lettre qu'il fait parvenir au Conseil, M. Jean-Claude Gagnon suggère à la Ville de soumettre une copie des plans déjà préparés par les ingénieurs au sujet d'une protection incendie plus adéquate dans le secteur industriel, à la firme Canadian Underwriters pour approbation. Il souligne que les industriels établis à cet endroit pourront bénéficier d'avantages appréciables sur les taux d'assurance incendie en agissant ainsi.

Le secrétaire-exécutif du Festival du Théâtre Etudiant du Québec, M. Pierre Paquet, fait part aux membres du Conseil que le Festival 1970, le cinquième depuis sa création, se tiendra du 16 au 29 août. Au cours de ces deux semaines d'activités il y aura réalisation d'une création collective sous la direction de professeurs qualifiés, ainsi qu'une semaine

complète de spectacles du 22 au 29 août avec ateliers dans la journée.

Le Directeur général de la Prévention des Incendies, M. Fernand Pérusse, accuse réception d'une résolution du Conseil décidant d'abandonner le projet de former une brigade d'incendie en commun.

Considérant que le Ministère des Travaux publics affirme que l'horloge érigée dans la tourelle du Bureau des Postes ne peut plus être remise en marche, et qu'elle sera démolie avec l'édifice d'ici quelque temps, le conseiller Michaud propose qu'une demande soit formulée pour que cette horloge devienne la propriété de la Ville. Il est appuyé par le conseiller Royer.

C'est le député de Compton M. Henry Latulippe qui informait le Conseil de ses démarches, à la suite d'une résolution du Comité Touristique de Frontenac, qui demandait de voir à remettre en état de fonctionner l'horloge en question.

La Municipalité de Nantes accepte la résolution de la Ville de Lac-Mégantic datée du 29 décembre, concernant l'entretien du rang X, au coût de \$700 du mille, pour une longueur de

4,160' à partir du coin de la route 34 sur le chemin rang X.

M. Cyrille Martin de Lac-Mégantic, offre ses services pour exécuter le ramonage des cheminées dans les limites de la ville, au prix de \$1.40.

A partir du 15 mars 1970, la Municipalité de Lac-Mégantic verra ses factures d'électricité augmenter d'environ 10 p.c. L'Hydro-Québec a obtenu l'autorisation d'augmenter ses tarifs par un arrêté en conseil approuvé le 17 décembre dernier. Les administrateurs municipaux devront envisager une dépense supplémentaire de plus de \$4,000.00 dans leur prochain budget.

Les membres du Conseil prennent connaissance des soumissions pour radios portatifs "Handie-Talkie" reçues par les firmes suivantes: Canadian General Electric, Canadian Marcoli Co., Atlas Electronics Ltd., Northern Electric Co. et Payette Radio Ltd. Ces cotisations seront soumises au Commissariat des incendies, accompagnées d'une résolution adoptée sur proposition du conseiller Audet, appuyé par le conseiller Michaud, demandant l'octroi statutaire prévu pour un tel achat au service de la brigade à incendie.

Quatre soumissions ont été reçues pour la démolition d'une bâtisse située au 4746 de la rue Champlain: Alphonse Roy, \$500.00; F. Rancourt, \$900.00; P.-Emile Desile, \$500.00; Odilon Vallerand, \$350.00. Ces soumissions seront transmises à la Curatelle Publique, qui gère les biens du propriétaire de la dite bâtisse.

Le conseiller Michaud se fait le proposeur d'une résolution concernant l'achat de compteurs de stationnement de la maison C. Blouin au prix de \$68.02 l'unité. Il est appuyé par le conseiller Audet. Les autres soumissionnaires sont: Poulin Distribution Enr., \$72.66 et Central Parking, \$75.04.

Les comptes sont acceptés sur proposition du conseiller Michaud appuyée par le conseiller Audet.

Une remarque est faite au sujet du compte No 27 pour la réparation du camion No 4, qui a nécessité un changement de moteur, des disques d'embrayage et des garnitures de freins. Une enquête sera entreprise afin de connaître les circonstances qui ont occasionné ce bris de \$805.54.

M. Grégoire Lemieux remet à S.H. le maire une requête signée par plusieurs contribuables demandant aux membres du Conseil de reviser leur décision sur le dernier règlement d'imposition des taxes. Nos lecteurs pourront prendre connaissance de la discussion survenue à la suite de cette demande, ailleurs dans une autre colonne.

Nouveaux marguilliers à Ste-Agnès

Les paroissiens de Ste-Agnès ont élu deux nouveaux marguilliers à leur dernière assemblée. Mme Henri Giguère et M. Joseph Lapointe remplaceront respectivement Mme Jos. Dion et M. Laval Gosselin marguilliers sortant de charge.

Le banc sera composé pour le prochain exercice de Mmes Paul Veilleux, et Henri Giguère et de MM. Albert Fontaine, Camille Ethier, Robert Labbé, et Joseph Lapointe. Félicitations aux nouveaux élus, et remerciements sincères aux marguilliers sortant pour leur dévouement et leur bon travail.

A LIRE

Session de réflexion

pour couples mariés:

- Dialogue chez le couple
- Intimités conjugales
- Nouvelle interprétation d'Humanæ Vitæ
- Psychologie évolutive de l'enfant et de l'adulte
- Le mariage: une mode en train de disparaître
- Films, disques, diapositives.

Session de réflexion

pour jeunes gens

et jeunes filles:

- Fondements du dialogue
- Sens de l'existence
- Mort de Dieu
- Tabous de la sexualité
- Evolution psychosociale
- Amour libre
- Homme et Femme 1970
- Films, disques, diapositives.

Informations:

- Animateur: Armand Girard, à la T.V., au programme: "C'est beau la vie", en collaboration avec une équipe de prêtres.
- Maison Saint-Paul, 3641, Blvd Gouin est, Montréal (459), P.Q.
- Tél. 322-7980

Les jeunes et la musique

«Les Jeunes et la musique», voilà le nouveau thème de Si jeunesse pouvait du samedi 24 janvier à midi trente, à la télévision de Radio-Canada. Animée par Louise Marleau et réalisée par Pierre-Marcel Claude, cette émission sera la première de deux consacrées à ce sujet.

Pourquoi les jeunes deviennent-ils musiciens? Qu'est-ce qu'un jeune musicien? Comment s'élabore sa vie, quels sont ses buts? A quoi ressemblent les études du jeune musicien? Est-il, en tant que tel, solidaire des autres jeunes du Québec? Le climat actuel du Québec permet-il l'éclosion de talents dans le domaine de la musique? Que signifie, d'ailleurs, pour «monsieur tout le monde», la désignation de «musicien»? Toutes ces questions seront soulevées à Si jeunesse pouvait.

Robert Bourassa ...

(Suite de la 1ère page)

chefferie du parti libéral, ce sont: MM. Hugues Parenteau, candidat officiel du parti libéral dans Frontenac, Emilien Lachance de St-Robert, Mme Paul Charrier de Nantes, Mme Ernest Boulanger de Ste-Cécile, Mme Jos. C. Roy de Lac-Mégantic, Mlle Huguette Tanguay de Lac-Mégantic, Mlle Lyne Cliche de St-Ludger, MM. Jos. Luc Roy de La Guadeloupe, Victor Dubé de Val Racine, Dr Gérard Noël, André Harvey et André Vachon de Lac-Mégantic.

M. Parenteau s'est dit très heureux du résultat qui, semble-t-il était le choix des délégués de Frontenac. "Je félicite et remercie la belle délégation de mon comté qui a participé au congrès, nous sommes tous heureux du choix de la majorité des délégués et du résultat de ce congrès. Je suis assuré que ça augure très bien pour les prochaines élections provinciales qui se tiendront d'ici quelques mois." de déclarer M. Parenteau à son retour du congrès.

DE JOLIES ROBES A PRIX TRES BAS

Une belle occasion de vous procurer de jolies robes à prix très bas pour écoulement rapide. BEAU CHOIX DANS LE PANTALON. Bienvenue chez

MME JEANNETTE (GUY) NADEAU

3528 rue Millette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0495

Le Salon BENOIT

est heureux d'annoncer à la population

qu'il a retenu les services de Madame Mimi Lacasse, coiffeuse (autrefois du Salon Mado) afin de donner entière satisfaction à toute sa clientèle.

SALON BENOIT

Salon de COIFFURE pour dames
Benoit GARANT, propriétaire

4771 rue Laval Lac-Mégantic Tél. 583-2360

Randonnées de motos-neige

au **DOMAINE ST-PIERRE** de Ste-Cécile

dimanches, 25 janvier et 1er février

REPAS au RAGOUT de PATTES \$1.50

Les amateurs de motos-neige sont invités spécialement mais tous sont les bienvenus

SOUPER — ORCHESTRE "CENTURION" — VEILLÉE



Grenier, Ruel & Cie Inc.

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

2 AV. CHAUVEAU QUEBEC 4 TEL. 522-5251

placements
sécurité
courtoisie
discretion

consultez

Hugues Bégin

ST-GEDON, BEAULIEU 582-3535

Décès

CLOUTIER Mme Ernest, 19 janvier à l'âge de 71 ans et 10 mois, décédée à l'hôpital Frère André, le 15 janvier dernier. Les funérailles ont eu lieu en la paroisse Notre-Dame de Fatima samedi à 2 h. 30 p.m.

COUTURE Mme Hilaire, (dame Méline Lessard) décédée à l'hôpital Frère André le 18 janvier à l'âge de 86 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu à Courcelles mercredi à 2 heures p.m.

DANSEREAU Louis, décédé le 19 janvier à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 68 ans, époux de feu Rose-Alma Bilodeau, domicilié au 6473 rue Salaberry. Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Fatima, jeudi à 2 heures.

DROUIN Mme Albany (Germaine Giroux), décédée à Sherbrooke le 16 janvier à l'âge de 56 ans. Domiciliée au 812 rue Ontario, Sherbrooke. Les funérailles ont eu lieu en l'église Ste-Agnès lundi à 2 heures et demie p.m.

FORTIER Philibert, décédé à l'hôpital St-Vincent de Paul le

19 janvier à l'âge de 71 ans et 10 mois, époux de feu Maria Turgeon. Les funérailles ont eu lieu à Courcelles jeudi à 2 heures.

MORIN Mlle Rose-Anna, fille de feu Jos. Morin et de Ludivine Lapierre, domiciliée à St-Sébastien. Les funérailles ont eu lieu mercredi à 3 heures en l'église Ste-Martine de Courcelles.

ORICHEFSKY Casimir, décédé à St-Jean Vianney, à l'âge de 72 ans.

PRATTE Alfred, décédé à Lac-Mégantic le 15 janvier, à l'âge de 83 ans et 6 mois, époux de feu dame Mathilda Payette, domicilié au 4898 rue Dollard. Les funérailles ont eu lieu lundi à 9 heures et demie.

Ces renseignements nous ont été fournis par la maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS - C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Décès et funérailles de Mme Laurier Proteau

LAMBTON - Le 31 décembre 1969 est décédé accidentellement sur la route 28 dans le centre du village de Lambton à l'âge de 26 ans, Dame Thérèse Dobrowsky de Montréal. La dépouille a été exposée à Lambton au Salon Jacques & Frère et les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Lambton samedi le 3 janvier 1970 à 3 heures p.m.

Outre son époux Laurier Proteau sérieusement blessé et hospitalisé à St-Vincent de Paul de Sherbrooke, elle laisse dans le deuil ses enfants 6 ans à 1 mois Christian, Yves, Luc et Daniel, son père et sa mère M. et Mme Stanly Dobrowsky de Ste-Agathe des Monts, Lynda et Evelyne de St-Agathe, sa belle-mère Mme Henri Proteau de Lambton, Lunda et Evelyne de St-Agathe, sa belle-mère Mme Henri Proteau de Lambton, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Hermas Poirier de Lambton, Herman Bélanger de Chomedey, Marius Proteau de Montréal, M. Camille Proteau de Lambton, MM. et Mmes Bernard Grenier de Chomedey, Gaétan Proteau et Léonel Couture de Lambton, Michel Proteau de Manchester, Mlle Lisette Proteau, inst. à Plessisville, MM. Yvon et Carol de Lambton, Mlle Nicole garde-malade à Lac-Mégantic et Guy de Lambton. Ses oncles et tantes MM. et Mmes Hervé Lauzon de Ville Laval, Guy Bellerive de Ste-Agathe des Monts Mme Vincent Duffek de Montréal et Mme Blanche Bellerive de Ste-Agathe. MM. et Mmes Albert Parent de St-Sébastien, H.-Ls



Granit canadien, américain, européen - Statue en marbre d'Italie - Equipement moderne pour la sculpture (Shape carving). Prix défiant toute compétition.

Pour Lac-Mégantic, s'adresser à **GUY THEBERGE**
Lac-Mégantic, 583-1709 6853 rue Salaberry

Lacroix de Lambton, Ernest Proteau de St-Romain, Mmes Elz. Lacroix de St-Samuel, Josaphat Parent de St-Romain, MM. et Mmes Eugène Bolduc de St-Philibert, Josaphat Proteau de Lingwick, Jean Proteau de Montréal, Frère Philippe Proteau de St-Jérôme, Léo Proteau de St-Samuel et Paul Proteau de Cornwall Ont. ainsi que de nombreux cousins et cousines.

A la famille éprouvée par ce deuil nous adressons nos plus sincères condoléances.

Notes locales

M. et Mme Victor Duquette de Montréal, revenant d'une Croisière aux Antilles, ont passé la fête de Noël à Lac-Mégantic, visitant M. et Mme J. Alfred Fillion, Sr Lisette Fillion du Couvent de la Visitation, Mme Alfred Duquette, Mme Bernadette Giroux et M. et Mme Jean-Luc Duquette. Ils étaient accompagnés de leur fille et gendre M. et Mme Robert Langis de Montréal également.

Remerciements pour sympathie

Les membres des familles COUTURE et BERNARD désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites au salon funéraire, télégrammes, assistance aux funérailles, remerciements sincères également aux membres de l'Assemblée des Dames Chrétiennes de Lambton qui ont préparé et servi bénévolement le goûter à la salle de la fabrique après les funérailles, à l'occasion du décès de

MADAME NARCISSE COUTURE

Ils désirent adresser de chaleureux remerciements et exprimer leur reconnaissance au personnel de l'hôpital Frère André de Lac-Mégantic pour les bons soins qu'ils ont accordés à Mme Couture à l'occasion de son hospitalisation dans cette institution.

Remerciements pour sympathie

Les membres de la famille de Madame Louis Mercier, désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, télégrammes, messages de sympathie ou de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de

MADAME LOUIS MERCIER

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus sincère gratitude.

Remerciements pour sympathie

Mme Orpha Lacroix et les membres de sa famille désirent remercier par la voix de "l'Echo de Frontenac" toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, témoignages de sympathie, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, tributs floraux, télégrammes, ou de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de

MONSIEUR ORPHA LACROIX

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus sincère gratitude.

3778 Québec Central

Tél. 583-0444



JACQUES & FRERES INC.

LAC-MEGANTIC

Résidences Funéraires

LAC-MEGANTIC
3800, Québec Central
583-0445
ST-LUDGER
Rue Du Moulin
ST-SAMUEL
Rue Principale

LAMBTON
114, Principale
486-2546
COURCELLES
Rue du Couvent
ST-SEBASTIEN
Rue Principale

INTÉRÊT

6 1/2 %

SUR L'EPARGNE VERITABLE

plus plan D'ASSURANCE-VIE EPARGNE à votre

Caisse Populaire Ste-Agnès

CONSULTEZ VOTRE GERANT

Réginald BOURRET, gérant
Caisse Populaire Ste-Agnès





DNC (R.L.) FIANCAILLES — On annonce les fiançailles de M. Paul-Emile Lachance fils de M. et Mme Victor Lachance (Bertha Pouliot) de St-Evariste et de Mlle Huguette Lapierre, fille de Mme Paul Lapierre (Jeannette Boulanger) et de M. Lapierre décédé, de Courcelles, qui ont eu lieu le 1er janvier dernier.

Il y eut réception le midi chez la mère de la fiancée qui recevait frères et soeurs et le soir les fiancés se rendaient chez M. et Mme Victor Lachance, où la fête continua. Ils s'uniront par le sacrement de mariage en juin prochain.

COURCELLES

DNC (R.L.) — **MARGUILLERS** — Félicitations à MM. Paulin Bilodeau et Adelphat Blanchet qui ont été élus marguilliers.

PROMPT RETABLISSEMENT — Le pasteur de la paroisse est de retour à son presbytère à la suite de quelques jours d'hospitalisation. Nous souhaitons à M. l'abbé Armand Hébert, un prompt rétablissement.

NAISSANCE — Marcel, Elise, Michel, Christian et Jacquelin sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un petit frère René, né le 27 novembre dernier, et baptisé le 7 décembre. Il est l'enfant de M. et Mme Sébastien Lapierre (Irène Lachance) de Courcelles, M. et Mme Rosaire Lapierre (Jacqueline Couture) de Courcelles agissaient comme parrain et marraine, tandis que Mlle Elise Lapierre, soeur de l'enfant, portait le bébé sur les fonts baptismaux.

CLUB ROTARY

Le Club Rotary s'est vu, tout récemment, dans l'obligation de joindre à son équipe deux nouvelles recrues sans expérience, mais qui, après quelques rudes pratiques, pourront se faire valoir:

M. Georges Daigneault, membre posthume, du Club Richelieu, des Lions et de la Chambre de Commerce de Bonaventure, 19 ans d'expérience acquis à travers 11 succursales, comptable depuis 1957, a choyé de sa présence "le Club" de la Ville de Lac-Mégantic, lors de sa nomination à titre de gérant de la Banque de Montréal. Ses sports: Chasse, pêche, auto-neige, golf, etc. (parrain: Marcel Couture).

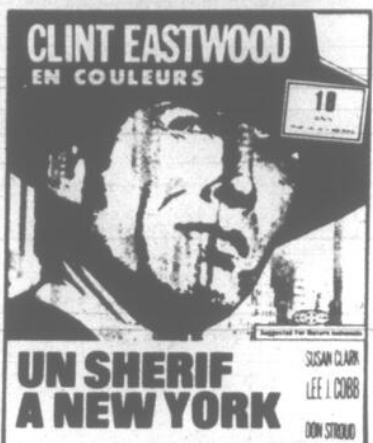
M. Paulin Tardif: citoyen d'un monde meilleur; diplômes: Baccalaureum In Artibus; baccalauréat en Commerce, M.B.A. (maîtrise). Occupation: Marié; co-propriétaire de Bestar Ltée; co-propriétaire de Pelo Ltée; Perreault, Tardif et Ass.: Compagnie de Consultation; Tardif, Perreault et Ass.: Compagnie de Gestion; président du Comité Industriel de Lac-Mégantic. Sports: Golf, auto-neige, hockey, pêche, etc. (parrain: David Stearn).

Me André Turgeon, publ.

CINÉMA MÉGANTIC

PRESENTMENT A L'AFFICHE

JAN 21 au 24 MER au SAM



2ième
Grand Film



Matinée spéciale

samedi à 2 heures

POUR ENFANTS

"VOYAGE GULLIVER"

COULEURS

COMMENÇANT DIMANCHE 1 h. 30 continué

4 très grandes vedettes se mettent en
4 pour vous faire rire... **POUR TOUS**



**LE FOU
DU LABO 4**

L'homme qui
inventa la pilule
du rire!

avec

JEAN LEFEBVRE
MARIA LATOUR
BERNARD BLIER
PIERRE BRASSEUR

EN COULEURS



2ième Grand Film

UN FILM DE CLAUDE AUTANT LARA

UN DRAME VECU!

**"LE FRANCISCAIN
DE BOURGES"**

EN COULEURS

AVEC HARRY KRUGER

PETITES ANNONCES

A vendre

200 PAIRES DE SOULIERS à écouler au prix de 3 PAIRES pour \$5.00; aussi bottillons, marchandise de l'année, à prix très avantageux. LAVALLEE & FILS 4809 rue Laval tél. 583-1736.

(J8-15-22-29)

LOGEMENT 4 appartements, chambre de bain, entrée 220, libre immédiatement; situé rue Papineau. S'adresser à JEAN-DENIS TURCOTTE, tél. 583-0615.

(J8jno)

TELEVISIONS en noir et blanc presque neuves à vendre moitié prix. Avis aux intéressés qui ne peuvent se procurer d'appareil en couleur. (ces appareils ont été échangés lors de la vente d'une t.v. couleur) S'adresser à Magasin à rayon SHIER, Lac-Mégantic tél. 583-2404.

(O9jno)

POUR UNE VENTE RAPIDE, un prix extrêmement réduit, une automobile de marque PONTIAC, en très bon état. S'adresser par téléphone 583-0187 ou 583-1916.

(N13-20 jno)

SYSTEME DE SON, "Bogen" 65 watts, comprenant colonnes de son de très bonne qualité, 2 tables-tournantes "Elac", incluant également 1 "trob-light" lumière psychédélique. S'adressez 583-1890.

(D11jno)

MAISON située rue Joliette, 2 logements, 4 appartements, grand terrain, pour jardin, garage. S'adresser à TEL. 583-1640.

(J.22 jno)

MANTEAU de mouton de Perse noir, à vendre, grandeur 18 ans, une très belle occasion. S'adresser à Mme FERNAND FONTAINE, tél. 583-1850.

(J.15 jno)

REMORQUE "Bombardier" simple pour moto-neige, comme neuve, à vendre à bon prix. S'adresser à M. LAVALLEE, 4893 rue Laval, tél. 583-0488.

(J.15 jno)

Cosmétiques Cortoisie Service



PHARMACIE GINGRAS

P. A. GINGRAS,
B.Sc.Ph., L.Ph.

5244 Frontenac
583-2123
LAC-MEGANTIC
de 9 a.m. à 9 p.m.

TELEVISION portative 17" en parfaite condition à vendre pour le prix de \$50.00 seulement. S'adresser au 3850 Lavolette ou en téléphonant au No 583-3210 après 5 heures p.m. (J.22 P)

A louer

LOGEMENT peint à neuf, 7 appartements, non chauffé, système de chauffage eau chaude, à l'huile, entrée 220, installation pour laveuse-sècheuse autom. S'adresser à ANTOINE LESSARD 4934 rue Dollard, tél. 583-1688.

(J15jno)

LOGEMENT 4 appartements, chauffé, prélatris fournis. S'adressez 583-2129.

(J8-15-22-29P)

APPARTEMENTS OU CHAMBRES à louer, meublés ou non meublés, de 1 1/2 à 4 1/2 appartements, chauffés, modernes. S'adresser à HABITAT LAC-MEGANTIC INC. tél. 583-1709 - 583-2683 ou 583-2955.

(O.16 jno)

BUREAU à louer, fini très moderne, 3 appartement plus salle d'attente, taxes et électricité payés, location à prix modéré, situé dans l'édifice Lafleche, bureau d'en avant. S'adresser à GERARD THEBERGE, Magasin Shier, tél. 583-2404.

(J. 23 jno)

LOGEMENTS 5 appartements, chambre de bain complète, situé dans le centre-ville. S'adresser à 5354 rue Frontenac au MAGASIN CHEZ MADELINE.

(D4jno)

2 LOGEMENTS MEUBLES à louer. 2 1/2 appartements, chambre à coucher salon-combiné, cuisine. Renovés et insonorisés. S'adresser à ROBERT BERTRAND 3971 rue Cousineau, tél. 583-2168.

(6 jno)

LOGEMENT 4 appartements, chambre de bain, installation pour laveuse automatique, situé rue Laurier. S'adresser à JULES VACHON 5407 Frontenac, tél. 583-0302.

(N20jno)

APPARTEMENTS DUBE, situés rue Choquette, meublés. Pour de plus amples informations s'adresser à JEROME DUBE, tél. 583-2391.

(N. 27 jno)

LOGEMENT de 4 apts. plus chambre de bain complète, chauffé, eau chaude fournie, solarium, installation laveuse-sècheuse au sous-sol, situé coin Papineau-Cousineau, au 2ème plancher. S'adresser au 4802 Papineau, tél. 583-1353.

(D4jno)

LOGEMENT renové complètement à neuf, 2 chambres, 1 ch. bain complète, tuile et prélatris tous les appartements — ELECTRICITE nécessaire pour poêle; chauffage et laveuse-sècheuse. CENTRE de la Ville, au-dessus salon coiffure Henri Ouellette. S'adresser à: CAMILLE ETHIER — 583-0317.

(D18jno)

APPARTEMENTS 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, électricité, laveuse, et T.V. fournis, situés au 4853 rue Champlain, à 2 pas des écoles. \$15.00 par semaine. S'adresser au tél. no. 583-0480 ou 583-0412.

(D18jno)

DIVERS LOGEMENTS modernes, meublés, chauffés, situés rue Dollard, en face de l'église; stationnement. Pour informations s'adresser à tél. 583-1456, Mme Marcel Bellefleur, après 5h. p.m.

(A)

LOGEMENT situé rue Joliette, 4 appartements, entrée 220, prélatris fournis. Libre immédiatement. Signalez 583-2538.

(Nov. 13 jno)

LOGEMENTS 4 appartements, situés rue Salaberry, à louer. Prix régulier \$38.00 par mois. S'adresser à REAL LACROIX, tél. 583-2188 le jour ou 583-1784 le soir.

(J.28 jno)

LOGEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé au 3486 rue Millette. S'adresser au Tél. 583-1803, ou au No 3486 rue Millette.

(J.22-29)

LOGEMENT 5 appartements, situé au 4849 rue Dollard. S'adresser à FERNAND FONTAINE, tél. 583-1850.

(J.15 jno)

LOGEMENT, fini moderne, très bel endroit, central, 4 grands appartements, plus chambre de bain complète, prélatris fournis, annexe à l'huile au poêle électrique (blanc), entrée 220, installation laveuse-sècheuse automatiques; ne demande que peu de chauffage; partie du sous-sol indépendant; prix raisonnable. Signalez 583-2559.

(J.15-22 P)

LOGEMENTS, un meublé, l'autre non meublé, à louer, situés au 3690 rue Lemieux. S'adresser à LEONARD TREPANIER, tél. 583-1682.

(J.22 jno)

Divers

SERVANTE DEMANDEE pour légers travaux de maison, cuisine, etc. Bon salaire. Signalez 583-0280.

(J.15 jno)

IMMEUBLES: pour vos achats, ventes, échanges: résidences, chalets, terrains etc, consultez PAUL LACHAPPELLE, vendeur immeubles, 4923 rue Laval tél. 583-0588 Lac-Mégantic. (permis No: 10494)

(A14-jno)

CHAMBRE ET PENSION où chambre seule, située rue du Foyer. S'adresser à Mme TELESPORE ROY tél: 583-0634

J 15-22 P

Votre Papeterie de Mariage

thermogravés
élégamment
sur les papiers
les plus fins

Invitations de mariage
Attestations notariales
Cartes de remerciements
Cartes de vœux
Services matrimoniaux

Un grand choix de styles reconnus
à prix incroyablement modérés

L'Echo de Frontenac
2440 Blvd des Vétérans, C.P. 54
LAC-MEGANTIC — TEL. 583-1000

— EN PLUS il fera grand plaisir à notre conseiller de faire-parts de mariage de vous aider à choisir un trousseau de papeterie distinguée.

REMBOURRAGE — Lapointe & Frères vous donneront pleine satisfaction dans le rembourrage de vos meubles usagés. Confiez leur la rénovation de votre ameublement ce salon, cuisine, etc. Communiquez avec LAPOINTE & FRERE ENR., 4687 rue Laval, tél. 583-0763.

(M. 8 jno)

(J.22-29 F.5-12-19 P)

GAGNEZ de l'argent durant vos loisirs. Gros profits. Vendez les fameux produits Rawleigh, nécessités de tous les jours. Ecrivez à Rawleigh Co. Ltd., Dépt. ABC-517-CC, 4005 rue Richelieu, Montréal 207, P.Q.

**MÉFIEZ-VOUS
du FEU**
ou que vous soyez

OFFRE d'EMPLOI STÉNO - DACTYLO

- Jeune fille ou femme demandée, bilingue 12e année, pouvant accepter responsabilités; très bonne connaissance en français et en anglais requise.

- Salaire selon capacité et expérience

- Opportunité de carrière

S'il vous plaît faire parvenir
curriculum vitae à

Boîte Postale 687
LAC-MEGANTIC

(Toute correspondance sera confidentielle)



REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE FRONTENAC		
Boucher, Roland (Transfert de Joseph Léo Richard)	6259, rue Salaberry, Lac Mégantic (ville)	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au:

BUREAU DU GREFFIER

REGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

CASE POSTALE 2027, QUÉBEC 2 P.Q.

Victor Campeau

Entrepreneur en

Plomberie et Chauffage

VENTE ET SERVICE

Estimé gratuit

34 Rue Jeanne Mance

Tél. 583-2770

LAC-MEGANTIC



MARCEL LEBRUN, c.d'a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit allégeance à ses clients avant tout

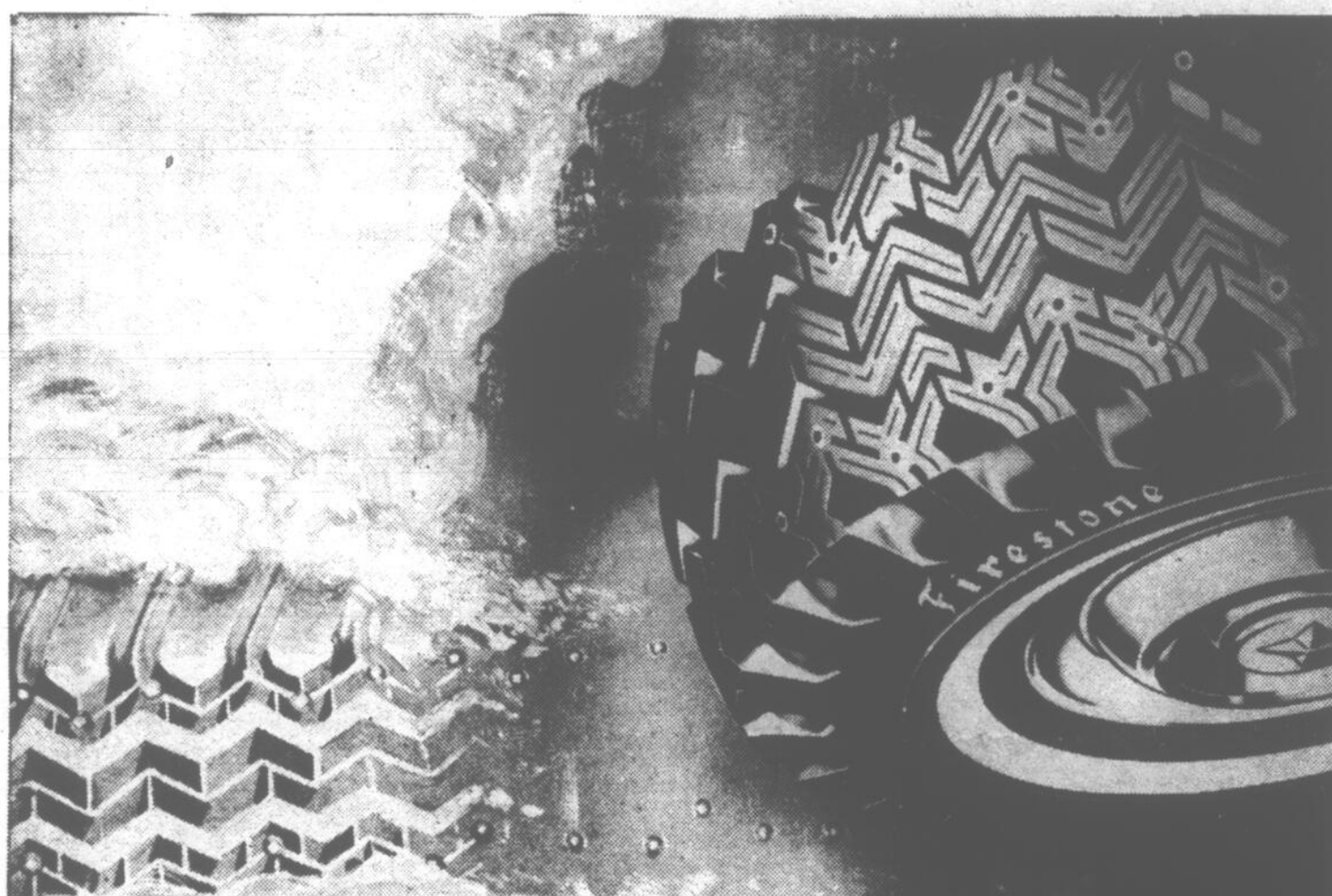
Bureau: 5087 rue Frontenac, Lac-Mégantic

PLANS BUDGETAIRES

RESIDENCE: 583-2719

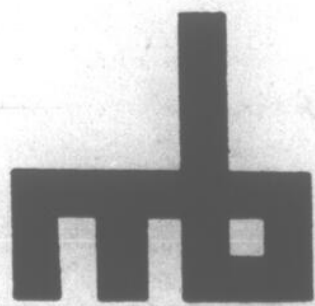
TEL. 583-0600

Firestone



Dans la neige...sur la glace

Le pneu **Firestone** "TOWN & COUNTRY"
ICE GRIP AVEC CRAMPONS EN
ACIER AU CARBURE
DE TUNGSTÈNE



MARCEL BRULOTTE LTÉE

SERVICE DE
PNEUS ET DE RESSORTS

GROS ET DETAIL

6232 Salaberry

Tél. 583-1614

Lac-Mégantic-Sud

Lac-Mégantic — St-Georges — Sherbrooke